

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

28, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m 3 m 6 m 12 m

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.48

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 5 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**La réforme de la constitution en France.**  
**Le nouveau ministre français de la justice.**  
**L'insurrection domptée en Espagne.**  
**Les luthériens de Bavière contre Hitler.**  
**Le Japon et la conférence navale.**

Après avoir demandé leur avis aux présidents des deux assemblées, et après le conseil des ministres qui doit se tenir mardi 23 octobre, M. Doumergue fera connaître la date à laquelle il compte convoquer les Chambres.

Il semble que la rentrée du parlement doit avoir lieu dans les premiers jours du mois prochain, la date du mardi 6 novembre paraissant retenir, tout au moins pour l'instant, l'attention du chef du gouvernement.

Dans les cercles politiques, on attribue à M. Gaston Doumergue l'intention de déposer sur le bureau des Chambres, dès l'ouverture de la session, le projet de loi nécessaire à la convocation de l'Assemblée nationale, en vue de la réforme de la constitution.

La Chambre des députés et le Sénat pourraient se prononcer sur ce projet de loi dans la semaine qui suivrait la rentrée, ce qui permettrait au Congrès de se réunir à Versailles dans la seconde quinzaine de novembre.

Le nouveau ministre français de la justice, M. Lémery, a naturellement été abondamment interrogé par les journalistes parisiens. Il a dit notamment :

Le garde des sceaux est par principe un homme qui ne doit pas parler. Vous comprenez que dès maintenant il ne m'est pas possible de faire une déclaration quelconque. D'ailleurs j'arrive, et je commence seulement à examiner les affaires dépendant du ministère de la justice. Pourtant, je puis vous définir les lignes de conduite que je me suis fixées. J'ai le désir ferme d'assurer l'indépendance de la magistrature, de veiller à l'exécution parfaite des arrêts de justice, de rechercher la vérité en toutes affaires, enfin d'exiger rigoureusement que les magistrats fassent leur devoir comme je suis décidé à le faire moi-même.

On dit que c'est M. Doumergue tout seul qui a choisi le nouveau garde des sceaux, après s'être vainement adressé à plusieurs autres sénateurs. Au cours du conseil des ministres qui s'est tenu lundi soir, le président du Conseil s'est borné à faire connaître le nom du nouveau ministre, puis il a soumis le décret à la signature du président de la République.

La situation est redevenue normale à Oviédo (Asturies). Selon des déclarations de témoins, les incidents ont commencé le 5 octobre ; les révolutionnaires ont été bientôt renforcés par environ 6000 mineurs accourus des régions voisines. Ceux-ci étaient munis d'un armement redoutable et les troupes gouvernementales durent abandonner leurs positions. Entré dans la ville le 11 octobre, ce n'est que le lendemain que le général Lopez de Ochoa réussit à déloger complètement les rebelles des maisons où ils s'étaient retranchés. Les pertes des insurgés semblent très élevées. On évalue le nombre des morts à 600.

A Madrid, M. Diego Hidalgo, ministre de la guerre, a fait un exposé du mouvement d'insurrection. M. Hidalgo a déclaré que le gouvernement avait été prévenu, mais que personne ne croyait que la tentative aurait lieu.

« L'avènement du gouvernement actuel, quelques-uns ont parlé de dictature. C'est une erreur. Il est nécessaire que le monde sache que la République est forte, qu'elle est soutenue par l'immense majorité du pays, que ses gouvernants agissent dans le cadre des lois. »

Le gouvernement central, a encore affirmé M. Hidalgo, respectera le statut de la Généralité de Catalogne. La grève qui a atteint Madrid, Barcelone et quelques capitales de provinces est actuellement terminée. Le gou-

vernement est décidé à agir avec énergie ; il ne sera ni implacable ni faible.

Dans les paroisses protestantes de Bavière, on a distribué dimanche, à la porte des temples, un manifeste provoqué par la déposition de l'évêque luthérien Meiser, dont nous avons parlé. Ce manifeste a été rédigé par le Conseil fraternel de l'Eglise confessante (*Bruderrat der Bekenntniskirche*), qui est l'état-major du corps pastoral soulevé contre le régime dictatorial de l'évêque du Reich, ami de Hitler.

Voici le texte de cette protestation : « Dans l'Eglise qui se dit évangélique, l'Evangile est mis hors la loi. L'arbitraire y règne en maître.

« Le directoire de l'Eglise du Reich déchire en deux lambeaux l'Eglise de Bavière, unie par l'histoire, la foi et la constitution, et il parle d'unité !

« Le directoire de l'Eglise du Reich fait violence à une autorité ecclésiastique régulière, à une Eglise croyante et à toutes ses paroisses, et il parle de paix !

« Le directoire de l'Eglise du Reich renie les dix commandements ; il combat contre la vérité, et il parle de Bible et de profession de foi !

« Ceux qui portent la responsabilité de cette dévastation de l'Eglise sont l'évêque du Reich Louis Müller et son agent juridique le Dr Jäger. Par leur entremise, Satan fait son œuvre.

« C'est pourquoi nous crions à Dieu : « Seigneur notre Dieu, d'autres maîtres que toi règnent sur nous. Mais nous nous souvenons tous de Toi et de ton nom. Nous te supplions : Délivre-nous du mal ! » Confians dans le secours de Dieu, nous jurons aujourd'hui : Nous ne serons pas de ceux qui cèdent et courent à leur condamnation ; nous serons de ceux qui ont la foi et qui veulent sauver leur âme. Seigneur, délivre-nous ! Ainsi soit-il. »

Cette prière poignante dit tout sur la détresse du protestantisme allemand.

On vient de publier, à Tokio, un communiqué officieux du ministère des affaires étrangères nippon relatif aux instructions que l'amiral Yamamoto a reçues, au sujet des conversations préliminaires à l'élaboration d'un nouveau traité naval, conversations qui auront lieu la semaine prochaine à Londres.

Ces instructions comprennent les cinq points suivants :

1. Chaque pays a le droit d'assurer sa sécurité ; en conséquence, le Japon a le droit de pouvoir assurer sa sécurité et de maintenir la paix en Extrême-Orient.
2. Réduction effective des armements.
3. Réduction, voire suppression, des armes offensives, et renforcement des armes défensives.
4. Le Japon dénoncera le traité naval de Washington avec l'espoir qu'un nouveau traité plus équitable le remplacera.
5. En cas d'échec de la conférence, le Japon prendra les mesures appropriées pour assurer sa sécurité ; il conservera cependant une attitude pacifique et s'efforcera, dans toute la mesure du possible, de maintenir la paix avec les autres pays.

Il ressort donc nettement de ces instructions que le gouvernement nippon est définitivement décidé à dénoncer le traité de Washington. On conviendra, en outre, que la phrase : « dans toute la mesure du possible », n'est pas rassurante.

C'est entre Anglais et Japonais qu'auront lieu les premières conversations navales.

Les Anglais, comme les Américains, attendaient des représentants nippons une initiative qui aurait rendu inutile tout travail préparatoire anglo-américain. Mais les décisions japonaises risquent fort d'obliger les délégués des deux pays anglo-saxons à de longues et à d'ardues discussions.

### Mariage d'amour et de raison

Le choix du conjoint, pour certaines gens, n'est pas un problème. On s'aime : on se marie. On ne s'aime plus, on divorce. Mais quiconque sait que le mariage doit durer, qu'il engage toute la vie, voit bien qu'il ne peut sans grand péril pour son bonheur et son salut se fiancer ou se marier à l'étourdie, qu'il doit choisir et bien choisir. Mariage de raison alors, que le monde oppose au mariage d'amour ? Non pas, mais mariage d'amour tout pénétré de raison et tout éclairé par la foi. Les jeunes gens qui délibèrent de leurs fiançailles ne doivent pas s'abandonner sans contrôle aux impulsions soudaines de leur cœur de chair. Ils doivent en surveiller les mouvements, ne laisser grandir leur amour que si la personne aimée en est digne par les qualités de son âme.

Il est d'importance souveraine que les fiancés partagent la même foi surnaturelle.

L'unité sur ce point capital est la meilleure garantie de l'entente des âmes et de la valeur du foyer. Sans doute, l'unanimité religieuse absolue ne supprime pas les difficultés, mais elle donne à deux époux qui s'appuient en toute confiance l'un sur l'autre et tous deux sur Dieu, tout ce qu'il faut pour les résoudre au mieux. A défaut de cette unanimité parfaite, au moins faut-il, de part et d'autre, une loyauté totale. L'amour conjugal avec elle peut réaliser l'unanimité complète, quand il ne l'a pas trouvée tout d'abord. Chacun des futurs époux doit connaître son fort et son faible, savoir en quoi surtout il a besoin de soutien et d'appui ; chacun doit connaître, de l'autre, la santé, les goûts, le caractère, les aptitudes à fonder et à gouverner un foyer, les idées sur la famille et la morale conjugale. Tout malentendu risque d'être fatal, toute équivoque désastreuse. Aucune réticence laissant soupçonner l'éventualité d'un conflit futur n'est admissible entre fiancés. Ils n'ont chance d'être heureux ensemble que si, avant même de s'unir pour la vie, ils sont bien au net sur toutes les questions où un désaccord venant à se révéler mettrait l'un ou l'autre à la torture, risquerait de les désunir sans remède.

Après de cette entente des âmes, les questions de fortune sont bien secondaires. Le mariage ne consiste pas à joindre des domaines ou des titres ou des actions, à fusionner des affaires commerciales, industrielles ou financières. Ce sont des personnes humaines qui s'épousent devant Dieu et pour la vie. Elles doivent donc se choisir humainement, raisonnablement, dans la lumière des principes de foi, en vue des vraies fins du mariage, qu'elles ne peuvent pas contraindre sans s'exposer à manquer elles-mêmes leur propre fin dernière, sans contrister irrémédiablement le cœur de Dieu.

On pensera peut-être qu'un choix si prudent, guidé par d'aussi austères pensées, comprimera trop la spontanéité du cœur, l'élan généreux et confiant de l'amour. Bien au contraire. Seul un amour d'ordre inférieur, trop sensible, tout passionnel ou ne s'élevant guère au-dessus de ce niveau, aura besoin d'être refoulé et subira contrainte. L'amour vraiment humain entend spontanément raison. Il réside premièrement dans la volonté que la raison éclaire, et la raison chrétienne est toute pénétrée de foi. Nous parlons de l'amour qui convient à des fiancés, à des époux, de l'amour-charité, de la charité conjugale. Cet amour-là exclut certes les calculs sordides de l'avarice et de l'égoïsme habile à singer la tendresse et à s'en donner l'apparence. Il n'exclut pas la régulation par les vues de foi et par les exigences de l'amour de Dieu. Il en procède, il s'y épanouit. La passion incontrôlée a l'air d'être plus ardente. Sa violence lui donne l'aspect de la force et semble lui assurer la durée, mais le masque est bientôt tombé et le vrai visage, tout d'égoïsme et de sensualité, ne tarde pas à paraître, hideux. L'autre amour, dont l'ardeur est plus calme et plus spirituelle, ne se dément pas, il grandit comme les raisons qui l'ont fondé. Quand c'est lui qui a présidé au choix du conjoint, le mariage a toutes les chances d'être durablement heureux. Les épreuves, loin d'ébranler le foyer, le cimentent, loin de diviser les cœurs et les âmes achèvent de les fondre dans l'unité.

B. Lavaud

### Le remaniement ministériel et les élections départementales en France

Paris, 15 octobre.

Le crime de Marseille, qui a coûté la vie au roi Alexandre et à M. Barthou, a eu sur la politique intérieure française des répercussions immédiates et importantes : il a entraîné un remaniement ministériel dont il faut savoir gré à M. Doumergue de l'avoir décidé et opéré sans perdre de temps.

La partie la plus difficile n'en était pas le remplacement de M. Barthou, quoique le choix d'un ministre des affaires étrangères, compétent et susceptible d'être bien agréé dans les autres pays, appelle toujours réflexion et prudence. Mais pourvoir à la succession de M. Sarraut et de M. Chéron était autrement délicat, en raison des circonstances qui ont amené leur démission et du caractère que les événements ont donné à la gestion pleine d'embûches de leurs départements ministériels.

M. Sarraut s'en va, après avoir lui-même relevé de leurs fonctions le préfet des Bouches-du-Rhône, le directeur de la Sécurité nationale et le contrôleur général chargé de l'organisation des voyages officiels, parce que l'opinion s'est montrée unanime à juger insuffisantes les mesures d'ordre prises à Marseille, à l'occasion de l'arrivée en France du malheureux souverain qui vient d'être assassiné. Ces sanctions s'imposaient, mais on n'eût pas compris que celui qui venait de les décider persistât à rester aux côtés de M. Doumergue, où sa présence devenait une gêne pour ce dernier.

M. Chéron a fini par se rendre compte, à son tour, et, dit-on, non sans peine, que son impopularité croissante devenait pour le gouvernement dont il faisait partie une cause de faiblesse et un embarras. M. Chéron n'a pas de chance, et cela s'explique peut-être parce qu'il paraît enclin à trop présumer de lui-même. Il assume volontiers, comme au temps où il fut ministre des finances, les tâches ingrates et périlleuses. Mais un jour vient où on doit reconnaître qu'il n'est point de taille à les mener à bien. Cette fois, il se retire à temps, mais non sans avoir dressé contre lui bien des mécontentements qui auraient pu se retourner, à la rentrée des Chambres, contre le cabinet tout entier, en dépit de la grande autorité personnelle de M. Doumergue.

On peut contester à ce dernier l'opportunité de tel ou tel de ses choix, celui, par exemple, d'un radical-socialiste comme titulaire du ministère de l'intérieur, comme s'il devait être désormais acquis que ce portefeuille ne peut être détenu que par un membre de ce parti. La question des dosages politiques, a-t-on dit, ne devrait plus, désormais, entrer en ligne de compte. Il est certain que ce problème de l'équilibre et de l'association des partis au sein des gouvernements a trop souvent presque paralysé l'initiative de nos présidents du Conseil. Mais il faut bien reconnaître aussi que, dans l'état présent de la politique intérieure, M. Doumergue reste obligé de se ménager le plus largement possible le concours du parti radical-socialiste qui reste, dans le pays, le plus nombreux et le plus fort des partis politiques existants qui participent au gouvernement de trêve dont on veut faire, à bref délai, un gouvernement d'union nationale. Or, cela ne sera possible que si le rapprochement qui se dessine entre les radicaux et le centre gauche, autrement dit l'Alliance démocratique et les partis qui l'avoiennent, parvient à être exécuté. On sait que, sur ce point, des pourparlers vont s'engager entre M. Herriot pour les radicaux, et M. Flandin pour l'Alliance démocratique.

Seront-ils facilités par les résultats du second tour de scrutin des élections départementales ? Sans doute, celles-ci, troublées dans le Nord par quelques incidents, ont consolidé la position de M. Doumergue en fortifiant le courant d'opinion qui, ayant porté au pouvoir, y veut son maintien pour l'œuvre constructive annoncée. Mais elles comportent, pour les radicaux, quelques leçons. Elles leur coûtent une vingtaine de sièges de conseillers généraux. Les deux partis qui les avoiennent, les radicaux indépendants et les républicains socialistes, en perdent, de leur côté, plus d'une trentaine. Cela représente une cinquantaine de mandats départementaux qui ont échappé à ceux des partis de gauche qui ont fait jusqu'ici cartel électoral avec les socialistes.

Ces derniers ne sont point les bénéficiaires de la politique du Front commun, qui a surtout

servi leurs alliés communistes en faisant gagner à ceux-ci, selon la statistique officielle, seize mandats.

Par ailleurs, démocrates populaires, républicains de gauche, républicains modérés de l'Union républicaine démocratique ont remporté, tantôt sur les radicaux-socialistes, tantôt sur les socialistes eux-mêmes, des victoires importantes et intéressantes. Les succès des démocrates populaires qui sont tous, ou presque tous, on le sait, des catholiques sincères et agissants, méritent tout spécialement d'être soulignés, parce que c'est la première fois que, à des élections de ce genre, ils marquent une avance aussi nette et aussi large et parce que ce sont souvent des socialistes qu'ils ont battus. On peut également citer des départements où la reprise d'influence des républicains modérés s'est manifestée d'une façon réellement sensible.

Les élections des 7 et 14 octobre ne sont donc pas sans signification politique. Elles n'ont pas bouleversé la position des partis, mais elles ont confirmé la volonté d'ordre et de conservation sociale du pays tout entier. Par là, elles vont faciliter la tâche de M. Doumergue et de ses collaborateurs, anciens et nouveaux. Intervenant presque à la veille du congrès que doit tout prochainement tenir à Nantes le parti radical-socialiste, elles l'avertissent à nouveau que le temps est passé où ses chefs pouvaient affecter de croire qu'ils n'avaient pas d'ennemis à gauche et que l'heure est venue où ils doivent se prêter, plus loyalement et plus totalement que jamais, aux collaborations de salut public auxquelles se propose toujours de les convier et de les associer M. Doumergue.

Mais ces considérations sur la politique intérieure française ne doivent point nous faire perdre de vue la situation extérieure. Jusqu'ici, le crime de Marseille ne l'a point sérieusement modifiée. L'élan patriotique du peuple yougoslave unanime offre même un spectacle réconfortant. Voilà pourquoi la présence du président de la République française et du maréchal Pétain, ministre de la guerre, aux obsèques du roi Alexandre, réclamée par la majeure partie de l'opinion française, si péniblement affectée par les événements du 9 octobre, donne à penser que les relations franco-yougoslaves ainsi resserrées, il sera possible à M. Pierre Laval de continuer l'œuvre de M. Barthou. E. B.

## Les élections au Conseil général en Alsace

Strasbourg, 15 octobre.

Les élections au Conseil général constituent, en Alsace, un beau succès pour les catholiques ; sauf toutefois à Colmar, où le conseiller sortant, le député Rossé, a été battu par une coalition des radicaux, des socialistes et des communistes.

Chose jamais vue, 94 % des électeurs colmariens sont allés aux urnes ; c'est assez dire à quel point cette élection les passionnait.

Comme député et directeur du journal catholique *Elsässer Kurier*, M. Rossé n'en demeurera pas moins une des grandes forces de l'Alsace au point de vue de la défense des intérêts religieux. Quoi qu'il ait été, naguère, impliqué dans le fameux procès des autonomistes de Colmar, il appartient au grand parti catholique de l'Union populaire républicaine et, dans son activité politique, il s'en est toujours tenu loyalement au programme de ce parti. Son grand mérite, étant placé à la tête d'une organisation professionnelle qui englobe 40.000 fonctionnaires et instituteurs d'Alsace et de Lorraine, est d'avoir empêché cette organisation de s'orienter vers le syndicalisme rouge, et c'est ce que ne lui pardonnent pas les partis d'extrême-gauche ; de là toutes les haines qui se sont amassées contre lui. M. Rossé a été battu, mais il a groupé sur son nom un nombre de voix plus important que jamais et que n'a atteint, même de loin, aucun des élus, si ce n'est celui qui l'a vaincu ; on aurait tort de considérer que son prestige se trouve compromis par cet insuccès.

Ce qu'il importe de souligner, dans ces élections, c'est, partout ailleurs, le succès de l'Union populaire.

Les conseillers généraux étant élus pour 6 ans, la scission qui s'est produite parmi les catholiques alsaciens a été postérieure aux élections de 1928 ; or, un certain nombre de conseillers généraux, élus avec l'appui et sur le programme de l'Union populaire, ont quitté ensuite cette dernière pour entrer dans la nouvelle formation politique, l'Action populaire nationale d'Alsace. On a coutume, parfois, de qualifier celle-ci de parti catholique national, ce qui, bien à tort, donnerait à penser que les catholiques de l'Union populaire ne sont pas nationaux. Ils accentuent seulement davantage l'idée régionaliste.

Il était donc intéressant de voir si le corps électoral se prononcerait pour l'Union populaire ou pour l'Action populaire nationale.

Or, l'Union a regagné sur l'Action un siège dans le Haut-Rhin et deux dans le Bas-Rhin ; elle a, en outre, gagné un siège sur les démocrates (parti de la bourgeoisie en majorité protestante) et un sur les autonomistes extrémistes. Au total, cinq gains, dont à déduire un siège de perdu.

Dans une circonscription du Haut-Rhin, les deux fractions catholiques et les démocrates ont opposé, avec succès, un candidat unique au

Front rouge. Par ailleurs, le président sortant du Conseil général du Haut-Rhin, M. Charles André, qui appartenait à l'Action populaire nationale, a quitté ce parti pour se présenter comme indépendant, se plaçant ainsi au-dessus des divisions et groupant sur son nom toutes les forces catholiques.

A Molsheim (Bas-Rhin), l'Union populaire s'est abstenue d'opposer un candidat au conseiller sortant, membre de l'Action nationale, qui a, de son côté, bénéficié de toutes les voix catholiques, mais, sauf à Ribeauvillé, où le conseiller sortant, membre de l'Action nationale, l'a emporté sur l'Union populaire, cette dernière a été victorieuse partout où elle a fait acte de candidature.

Autre constatation intéressante : les voix autonomistes marquent partout un recul sensible, et les autonomistes perdent deux sièges. Deux de leurs candidats seulement sont réélus dans le nord de l'Alsace, où domine fortement l'élément luthérien.

Les socialistes ont éprouvé, dans le Haut-Rhin, un cuisant échec : à Sainte-Marie-aux-Mines, leur candidat, conseiller sortant, le seul socialiste jusqu'alors du Conseil, a été battu par M. Burus, indépendant ; il est vrai qu'ils trouvent une compensation à Colmar. Alors qu'il n'y avait pas un seul radical dans le conseil, les socialistes ont gagné le siège de Münster, précédemment occupé par un démocrate. L'Union populaire a présenté un candidat, mais le canton de Münster étant également en majeure partie catholique, on a mobilisé contre le catholique tous les arguments confessionnels. L'Union a néanmoins obtenu un nombre très honorable de suffrages.

Dans le Bas-Rhin, il y a eu une lutte acharnée entre le député catholique Meck et le seul radical ayant appartenu à l'assemblée départementale. M. Meck a brillamment triomphé.

A Strasbourg, il y a eu lutte entre le conseiller sortant, M. Hueber, communiste dissident, et un socialiste, professeur de l'Ecole normale d'instituteurs, sectaire fanatique qui ne cesse de réclamer à cor et à cri la laïcisation des écoles professionnelles.

M. Hueber, au contraire, tant comme maire que comme conseiller général, a toujours fait preuve d'une large tolérance religieuse ; c'est au point que ses adversaires le qualifient de « traître à son parti » et de « vendu aux cléricaux ». Il est donc naturel que les catholiques se soient résignés à opter pour le moindre mal. Il faut souligner que cette circonscription englobe les quartiers populeux de la ville, où tout espoir de faire élire un modéré est exclu ; la lutte s'y trouve périodiquement circonscrite entre les deux partis d'extrême-gauche.

M. Hueber a brillamment triomphé, mais la catholique *Voix d'Alsace* écrit à ce propos :

« Il nous reste à souhaiter que le maire et conseiller général de Strasbourg se rende compte combien il serait bien inspiré en changeant d'étiquette. Des hommes d'Etat en vue, Millerand, Briand, sont venus des partis d'extrême-gauche ; ils se sont assagis, et c'était tout en leur honneur. M. Hueber s'est incontestablement assagi, lui aussi ; alors pourquoi conserver une étiquette politique qui ne correspond plus ni à son attitude, ni, sans doute, à ses opinions. »

L'adjectif « dissident » n'efface pas la détestable impression qui s'attache à tout ce qui se dit communiste ; quand on risque d'être confondu avec les hordes rouges moscovitaires, on regrette cet épouvantail. »

Tel est, très objectivement, en se plaçant au-dessus des partis, la situation en Alsace : les catholiques, qu'ils soient de l'Action nationale ou de l'Union populaire, possèdent la majorité dans les deux assemblées ; il y a un seul radical et un seul socialiste au conseil général du Haut-Rhin, un seul socialiste au conseil général du Bas-Rhin ; démocrates, indépendants et autonomistes (il n'existe de parti autonomiste que dans le Bas-Rhin) sont en général sympathiques aux revendications des catholiques. Ce qu'il importe de retenir, c'est que le suffrage universel s'est, une fois de plus, prononcé en belle majorité pour les catholiques régionalistes, dont la position se trouve ainsi consolidée et fortifiée.

Un journal de la capitale, *La Presse*, appréciant le résultat des élections en Alsace, écrivait après le premier tour de scrutin :

« Si le gouvernement, dont la politique a de tout temps été dirigée contre les tendances de la majorité de la population, devait finir par se rendre compte qu'il y aurait urgence à changer de tactique, les élections d'hier pourraient avoir des conséquences dont la valeur dépasserait de beaucoup l'importance d'une consultation populaire. » R. M.

## L'incendie du Reichstag

Le sénateur socialiste suédois Branting publie dans le journal de son parti un article où il fait part qu'il a entre les mains un rapport du chef hitlérien Ernst, une des victimes du massacre du 30 juin, dans lequel est relaté l'historique de l'incendie du Reichstag, du 28 février 1933. Ce document établirait définitivement que l'incendie du Reichstag a été exécuté par les chefs hitlériens Goering, Goebbels, Heines (tué le 30 juin), Helldorf, Röhm (tué le 30 juin) et Ernst lui-même.

M. Branting se porte garant de l'authenticité du document.

## L'enquête sur l'attentat de Marseille

Les déclarations de Malny

Melun, 16 octobre.

Les policiers ont réussi à faire préciser par Malny les conditions dans lesquelles il vint en France.

Malny a déclaré que trois des conjurés étaient arrivés de Budapest avec faux passeports hongrois. Ils arrivèrent à Zurich le 26 septembre. Sur le quai de la gare, ils trouvèrent Suck (Kalemen) accompagné de Kramer, délégué du Dr Pavelitch qui, sous le titre de « Poclavnik » (chef suprême), commande à tous.

Les cinq hommes allèrent ensuite à Lausanne, où ils arrivèrent dans l'après-midi à l'hôtel des Palmiers et s'inscrivirent comme étant des Hongrois venant de Budapest. Le 28 septembre au matin, ils achetèrent des chaussures dans un magasin lausannois, puis se séparèrent. Un groupe de deux entra en France par Evian, le second groupe, de trois, par Thonon. Tout le monde se retrouva dans la soirée du 28 septembre dans le train filant sur Paris. L'emploi de leur temps à Paris n'a pu être éclairci, mais on sait que Malny prit le train à Paris avec Suck et tous deux se rendirent à Marseille, où devait se produire l'attentat. Malny avait sur lui deux revolvers et deux bombes de fort calibre. On sait que c'est Suck qui commit seul le crime.

Le vrai nom de Malny serait Mio Kralj.

Paris, 16 octobre.

Les aveux faits cette nuit à Melun par le terroriste Mio Kralj, dit Malny, confirment les précédentes déclarations de Bénès concernant l'attentat.

Les conjurés se divisèrent en deux groupes à leur départ de Lausanne, le 29 septembre. Kralj, accompagné de Kalemen, entra en France par Thonon ; Kvaternik, délégué du Dr Pavelitch, chef de l'organisation révolutionnaire, les rejoignit peu après et les quitta le 9 octobre à Avignon.

Kralj partit alors avec Kalemen pour Marseille, où il arriva à 14 h. 30. A peine débarqué, il chercha un emplacement propice sur la Cannebière et attendit parmi la foule.

Bouleversé, a-t-il dit aux enquêteurs, à l'idée d'atteindre d'autres personnes que le roi, je voulus abandonner mon projet et fis part de mon intention à Kalemen. Furieux, celui-ci me retint par le bras. J'eus alors peur d'être abattu moi-même par Kalemen et me perdais dans la foule, afin de lui échapper. »

Les déclarations de Kralj concernent ensuite son départ pour Fontainebleau, sa fuite en forêt où il perdit son revolver.

Il a déclaré en outre que, au cours de son séjour à l'hôtel, il avait dissimulé à l'intérieur du sommier de son lit deux grenades identiques à celle trouvée sur Kalemen après l'attentat, ainsi qu'un revolver Mauser.

Des vérifications ont effectivement amené la découverte de ces armes.

Marseille, 16 octobre.

On précise que c'est à Aix-en-Provence, dans l'une des chambres qu'occupèrent du 7 au 9 octobre, les terroristes Malny et Kalemen, ainsi que la jeune femme blonde dont le passage dans cette ville avait été constaté, qu'on a découvert, dissimulés dans les ressorts du sommier, deux bombes, un fort revolver automatique et un chargeur plein.

Melun, 16 octobre.

Malny a été transféré du commissariat à la maison d'arrêt de Melun. Malny restera à la prison de Melun jusqu'à ce qu'une décision soit prise à son égard. Il sera ensuite dirigé sur Marseille, qui conserve l'instruction de l'affaire.

Kalemen est bien Georgief

Sofia, 16 octobre.

La police bulgare a reçu les empreintes digitales de l'auteur de l'attentat de Marseille, qui lui ont été envoyées par la police de Paris. La confrontation de ces empreintes avec celles du Macédonien Vlada Georgief a permis d'établir d'une façon absolue que ce dernier est bien l'assassin du roi Alexandre et de M. Barthou.

Une mesure à prendre

Du *Matin*, de Paris :

« La première réforme qui s'impose est le rétablissement du visa pour les passeports de la plupart des étrangers se rendant en France. »

« Qu'on dispense du visa les passeports des nationaux anglais, belges ou suisses, cela se conçoit, car l'Angleterre, la Belgique et la Suisse n'exportent point de criminels ; mais presque partout ailleurs — et surtout en Europe centrale où existent des fabriques de faux, des centres d'assassinats et des écoles de lanceurs de bombes — des mesures de protection s'imposent, et la meilleure mesure de protection est le visa du consul de France. »

« Si les individus qui nous sont arrivés de Hongrie avec de faux passeports tchéco-slovaques avaient dû faire viser leurs passeports dans un consulat français, le roi Alexandre et Louis Barthou seraient encore en vie. »

Des chômeurs en marche

Lille, 16 octobre.

Les chômeurs du département du Nord sont en marche sur Lille. Tandis que la première colonne poursuivait sa marche sur Valenciennes,

la seconde est partie de Cambrai, Caudry et le Coteau pour gagner Denain. La troisième colonne Dunkerque-Lille a quitté le port à 9 h.

## Le deuil de la Yougoslavie

Trieste, 16 octobre.

Le mauvais temps, la tempête de neige et le vent ont contraint les escadrilles françaises d'aviation se rendant à Belgrade pour les obsèques du roi Alexandre à interrompre leur voyage. Dix-neuf avions ont atterri à l'aérodrome d'Udine, deux sur le champ d'aviation de Vicence et un près de Cornigliano.

Le mauvais temps persistant n'a pas permis jusqu'ici aux escadrilles de poursuivre leur route.

Belgrade, 17 octobre.

A l'occasion de l'arrivée de M. Lebrun en Yougoslavie, le porte-parole autorisé du ministère des affaires étrangères a fait au correspondant de l'agence Havas des déclarations suivant lesquelles la nation yougoslave accueillera M. Lebrun comme son ami et comme le chef de l'allié à toute épreuve de la Yougoslavie.

De même, la *Politika* écrit : « En envoyant son chef d'Etat pour manifester combien le peuple français partage notre douleur, la France n'a pu nous donner, en ces heures pénibles, une meilleure preuve de son dévouement d'alliée. »

Belgrade, 17 octobre.

Le roi Charles de Roumanie, accompagné du prince Nicolas, de M. Titulesco et de sa suite, est arrivé à Belgrade. A la gare, se trouvaient la reine Marie de Roumanie, les trois régents et les membres du gouvernement.

Dans la matinée, étaient arrivés le prince George d'Angleterre et la princesse Marina.

Belgrade, 17 octobre.

Hier soir, à 18 heures, en présence des membres de la famille royale, du roi Charles de Roumanie et du prince Nicolas de Roumanie, un service funèbre a été célébré devant le catafalque du roi Alexandre.

Belgrade, 17 octobre.

Hier mardi, depuis le matin à 6 heures jusqu'au soir, la foule n'a cessé de défiler devant le cercueil du roi.

Dans la grande salle du premier étage du palais royal, entièrement tendue de gazes noires et violettes, la bière recouverte des trois couleurs nationales se dressait sur une estrade drapée de violet, au milieu d'un parterre de chrysanthèmes blancs. Sur le cercueil, étaient déposés le sabre, le képi et les gants du roi-soldat ; à la tête, la couronne, le sceptre et le globe ; aux pieds, les décorations du généralissime de l'armée serbe de Salonique. Au chevet, trois popes disaient les prières des morts.

Berlin, 17 octobre.

Le *Führer*, en sa qualité de chef suprême de l'armée, a délégué le général Goering, président du conseil prussien, à Belgrade, avec des pouvoirs spéciaux à l'occasion des funérailles du roi Alexandre.

Belgrade, 17 octobre.

De nouveaux timbres-poste seront émis pendant les six mois du deuil national.

## LA GUERRE DU CHACO

Genève, 16 octobre.

Le comité consultatif de la Société des nations pour le conflit du Chaco a terminé ses travaux. Il se réunira de nouveau le 12 novembre.

Le comité n'a encore reçu aucune réponse du gouvernement paraguayen, qui avait été invité de nouveau d'une façon pressante à se faire représenter par un plénipotentiaire à Genève.

## Un palais allemand construit avec de l'argent suisse

Berlin, 16 octobre.

La vente aux enchères du palais des Sports de Berlin, où se tiennent les grandes réunions politiques et sportives, a eu lieu devant le tribunal de Berlin-Schöneberg. L'immeuble a été cédé pour une somme de 2 millions de marks au créancier principal, la Société suisse d'assurance, à Zurich.

## Le succès d'un emprunt français

Paris, 17 octobre.

M. Germain-Martin, ministre des finances, a fait connaître les résultats provisoires de l'emprunt du Trésor 4 1/2 %, à 3, 6 et 10 ans, qui vient d'être clos.

L'emprunt ne permettra pas seulement de faire face à l'échéance des bons Clémentel à 10 ans, émis en 1924, mais laisse encore de larges disponibilités.

## L'émancipation de l'Irlande

Londres, 16 octobre.

Le conseil de la couronne a discuté une question constitutionnelle importante. Le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a promulgué une loi d'après laquelle il n'est plus possible de recourir auprès du conseil privé contre les jugements de la cour suprême de l'Etat libre se rapportant à la violation de la constitution. Mais cette loi irlandaise est elle-même contraire à la constitution, de sorte qu'elle devra être annulée.

## La tension entre Budapest, Belgrade et Prague

Budapest, 16 octobre.

Les journaux hongrois repoussent les accusations de certains journaux étrangers contre la Hongrie à l'occasion de l'attentat de Marseille.

Le *Nemzeti Ujsag* dit que, après la découverte et le jugement de tous les participants à l'attentat, l'affaire ne sera encore pas terminée pour la Hongrie, qui revendique le droit de poursuivre les auteurs des calomnies. Il ne faut pas seulement poursuivre les terroristes, mais les calomnieux dont les manœuvres sont aussi dangereuses pour la paix que les crimes des meurtriers.

Le *Pester Lloyd* proteste énergiquement contre les procédés du consulat de Tchéco-Slovaquie à Budapest.

Le passeport d'un des complices de l'attentat de Marseille porte le même numéro que celui du précepteur tchéco-slovaque Majersky, établi à Budapest. Un fonctionnaire du consulat de Tchéco-Slovaquie à Budapest a alors retiré le passeport de Majerski sans en avertir les autorités hongroises.

Le *Pester Lloyd* voit dans cette façon d'agir une atteinte au droit de souveraineté hongrois et engage le gouvernement hongrois à régler l'affaire par la voie diplomatique.

Belgrade, 17 octobre.

Les milieux autorisés yougoslaves déclarent qu'aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les suites diplomatiques que pourrait donner l'attentat de Marseille. Les milieux renseignés soulignent qu'il convient avant toute chose d'attendre la fin de l'enquête qui devra établir les responsabilités immédiates et lointaines de l'attentat. Aussi la question d'une démarche diplomatique, soit à Budapest, soit à Genève, n'a pas été envisagée jusqu'à présent.

Londres, 17 octobre.

On n'accorde ici que peu de créance aux rumeurs selon lesquelles le Conseil de la Société des Nations pourrait être saisi des constatations faites au cours de l'enquête sur les organisations terroristes responsables de l'attentat de Marseille.

On souhaite même que cette question ne soit pas évoquée à Genève, car on considère qu'elle est précisément de celles pour lesquelles une solution peut être trouvée dans de meilleures conditions par la voie de négociations diplomatiques entre les chancelleries intéressées.

Budapest, 17 octobre.

On annonce de la commune de Lenti, dans la Hongrie méridionale, que le citoyen hongrois François Konec a été tué par des gardes-frontière yougoslaves au moment où il voulait passer la frontière.

On explique cet acte par la surexcitation que la presse entretient dans les esprits en Yougoslavie à la suite de l'attentat de Marseille.

Selon les expériences faites ces dernières années, on s'attend à ce que des incidents de cet ordre se répètent.

Vienne, 17 octobre.

On mande de Budapest que le gouvernement hongrois a fait des représentations auprès du gouvernement tchéco-slovaque à cause de l'affaire du passeport Majersky, qui a été retiré par un agent consulaire sans l'intervention des autorités hongroises.

Budapest, 17 octobre.

La légation tchéco-slovaque à Budapest publie une déclaration dont il ressort que la légation a retiré tant le passeport établi en 1932 au nom de Johanna Majerska que le passeport antérieur, au moment où fut établi un nouveau passeport. Les deux passeports sont conservés dans les archives de la légation.

A ce sujet, on déclare de source hongroise que la légation tchéco-slovaque de Budapest a, en effet, retiré il y a deux ans l'ancien passeport de Johanna Majerska et l'a remplacé par un nouveau. Ce dernier fut en possession de Johanna Majerska jusqu'au jour qui suivit l'attentat de Marseille. Le 10 octobre, à 14 heures, un fonctionnaire de la légation tchéco-slovaque de Budapest se présenta au domicile de Mme Majerska et réclama sur un ton inaccoutumé le passeport, qui lui fut remis.

## Les affaires d'Espagne

Madrid, 16 octobre.

On mande de Bilbao (Biscaye) qu'un foyer de rébellion subsisterait à la Rigada. Les révoltés seraient terrorisés par l'action de l'aviation et se rendraient en grand nombre.

Dans le reste de la province, le calme est complet.

Grenade, 16 octobre.

L'ex-député socialiste Vargan, arrêté à la suite d'une déclaration de grève révolutionnaire est mort d'une embolie au moment où il allait être interrogé par le juge militaire.

Madrid, 16 octobre.

Le gouvernement s'est réuni inopinément en Conseil, sur la demande de M. Lerroux. Ce dernier a reçu des nouvelles selon lesquelles les conseils de guerre qui viennent de se tenir à Gijon, dans les Asturies, ont édicté plusieurs peines de mort.

Perpignan, 17 octobre.

Suivant les déclarations de voyageurs venant d'Espagne, la grève serait générale à Valence depuis hier matin mardi. Les grandes artères et

les places ont repris aussitôt leur aspect désertique. Les patrouilles circulent dans les rues.

Madrid, 17 octobre.

La souscription ouverte en faveur de la force publique atteint à l'heure actuelle deux millions de pesetas.

## La mort de M. Poincaré

Paris, 16 octobre.

L'*Humanité*, journal communiste, a publié un article particulièrement injurieux pour la mémoire de M. Poincaré.

Le gouvernement a eu d'abord l'intention de faire saisir ce journal, mais les textes législatifs actuels ne permettent pas cette opération. Une information judiciaire a donc été ouverte contre le journal en question.

## L'Institut de droit international

Paris, 16 octobre.

Au cours de sa première journée de travaux, l'Institut de droit international a écouté un rapport de MM. Strupp, professeur à l'université de Stamboul et Gidel, professeur à l'université de Paris, relatif à la création, par conventions entre les Etats, d'une organisation permanente ayant pour objet d'étudier toutes les questions se rapportant au régime juridique des mers et de contribuer à l'établissement d'un régime général.

Il a adopté ce projet, qui a également pour but de chercher à faciliter la solution des litiges entre les Etats par la voie de la conciliation. A la discussion, présidée par M. Mahaim, professeur à l'université de Liège, ont pris part notamment MM. Politis, ministre de Grèce à Paris, et Henri Rollin, professeur à l'université libre de Bruxelles.

Sous la présidence du professeur Basdevant, il a également pris connaissance en deuxième lecture, sur rapport de M. Vallofton, avocat à Lausanne, d'un projet de règlement concernant la navigation sur les fleuves internationaux et d'un projet relatif à la liberté des communications sur les voies navigables internes.

## Gandhi aimerait qu'on le priât de rester

Bombay, 16 octobre.

Gandhi vient d'adresser aux membres du parti national hindou une mise en demeure non équivoque en leur demandant de préciser s'ils désirent le voir conserver ses fonctions de président en acceptant les conditions qu'il a imposées, ou s'ils se croient, au contraire, en mesure de s'affranchir de sa direction.

## Nouvelles financières

La Banque nationale

Cette dernière semaine a valu à la Banque nationale suisse un nouvel afflux d'or de 34,5 millions. L'encaisse-or figure dans la situation du 15 octobre pour 1856 millions et n'est plus que de 2,5 millions inférieure au montant du 15 octobre 1933 (1858,5 millions). Les devises-or se sont légèrement accrues de 1/2 million et atteignent 21,2 millions. Le portefeuille des effets suisses se monte à 37,9 millions. La diminution de 11,1 millions provient presque exclusivement du remboursement de descriptions de la Confédération; celles-ci atteignent encore 25,8 millions.

Les effets de la Caisse de prêt, avec 9,9 millions, sont presque sans changement, tandis que les avances sur nantissement accusent une diminution de 3,1 millions et sont tombées à 71,4 millions.

Le montant des billets en circulation s'élève à 1341,5 millions, contre 1355,9 millions le 15 octobre 1933. Les rentrées de billets ont atteint 31,1 millions.

Depuis fin septembre, le montant des billets en circulation s'est réduit de 58,3 millions, ce qui correspond à peu près à la moyenne de la même période des trois dernières années.

L'accroissement de l'encaisse-or et les rentrées de billets se sont traduits par une augmentation de 53,2 millions des engagements à vue, qui atteignent ainsi 645,9 millions.

Il faut remonter au 23 février de cette année pour trouver les disponibilités à vue à un niveau aussi élevé.

Le 15 octobre, les billets en circulation et les autres engagements à vue étaient garantis à raison de 94,4 % par l'or et les devises-or.

## Nouvelles diverses

Mgr Pacelli, légat du Pape au congrès eucharistique de Buenos-Ayres, a offert, au palais de la nonciature, un banquet en l'honneur du président de la République argentine; le cardinal a pris ensuite congé de ses hôtes pour regagner l'Europe.

Un des membres influents du parti du Centre de Dantzig, M. Behrendt, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir donné des indications à une puissance voisine.

Le gouvernement chinois, qui vient de promouvoir au rang d'ambassadeur sa légation à Rome, a nommé en qualité d'ambassadeur M. Liou-Ouen-Tao, jusqu'ici ministre de Chine à Rome.

Les élections municipales d'Oslo (Norvège) ont donné la majorité au parti travailliste qui, sur 84 sièges, en occupe maintenant 44 au lieu de 41.

## FAITS DIVERS

ÉTRANGER

### Une automobile sous un train

Près de la station de Finalmarina (Ligurie), un automobiliste, M. Giuseppe Firpo, avait arrêté sa machine à un passage à niveau et était sorti un instant en attendant l'arrivée du train. Pendant ce temps, ses deux garçons, âgés l'un de quatre, l'autre de six ans, parvinrent à mettre l'automobile en marche. Arrivée sur la voie, elle fut happée par le train. Un des enfants fut tué sur le coup, tandis que l'autre est grièvement blessé. Quant au père, qui s'était précipité sur la machine afin d'essayer de l'arrêter, il a également reçu de graves blessures.

### Un typhon à Manille

Un typhon s'est abattu, hier mardi, sur les Philippines, causant de sérieux dégâts à Manille. Toutes les communications sont interrompues. Les rues de la ville sont inondées. Dix personnes ont péri.

### Un maire autrichien assassiné

Hier matin, mardi, M. Klaihlinger, maire de Pösching (Basse-Autriche), a été trouvé étranglé près de sa maison. On n'a découvert aucune trace des meurtriers.

### L'accident de Kattowitz

Actuellement, 52 ouvriers blessés lors de la chute de l'échafaudage de la cathédrale de Kattowitz (Pologne) sont encore hospitalisés.

Les conséquences de la catastrophe auraient été encore plus graves si le terrain n'avait pas été détremé par les pluies.

Sur l'ordre des autorités, les travaux de reconstruction de la cathédrale ont été suspendus en attendant les conclusions de l'enquête.

SUISSE

### Accident du travail

A Zurich, un maçon, Félix Balbiani, de Dervio (Italie) a glissé en surveillant les travaux de rénovation des tours du Grossmünster et a fait une chute de 20 mètres. La mort fut instantanée.

## AVIATION

### Un record suisse de vol à voile

Le pilote zuricois Godinat vient d'améliorer le record de Suisse de durée, en le portant de 7 h. 19 min. à 8 h. 45 min. Il a pris le départ vers midi de l'Uetliberg et a survolé les hauteurs jusqu'à 21 heures. Il a atterri dans de bonnes conditions. Pour son vol, Godinat a utilisé un *Spyr-III* qu'il a construit lui-même selon les plans de M. Hug, ingénieur.

### Un raid transatlantique



Le pilote zuricois BECHTINGER, qui se prépare pour le raid Zurich-Brésil, par-dessus l'océan Atlantique.

### La course Londres-Melbourne

C'est samedi, 20 octobre, que sera donné, à Mildenhall (Suffolk), le départ de la course Londres-Melbourne.

Environ trente avions, sur soixante-quatre inscrits, prendront le départ. Quatre avions seulement participeront uniquement à la course de vitesse : deux américains, un hollandais, un irlandais. L'avion irlandais, baptisé *Irish-Swoop*, sera piloté par Fitzmaurice et Bonar. Le doute règne sur la participation de miss Cochrane, dont la machine, réputée la plus rapide, est arrivée en Angleterre. Mais l'aviatrice elle-même a manqué le bateau aux Etats-Unis.

Les villages sont surpeuplés dans un rayon de trente kilomètres de l'aérodrome. Cinq cents mécaniciens précèdent sur le terrain aux dernières vérifications. La liste officielle de dernière heure contient les noms des pilotes de trente appareils :

1. Mac Gregor et Walker ; 2. Lowdell et Anderson ; 3. Fry et Hull ; 4. Roscoe Turner et Pangborn ; 5. Astes et Geysender ; 6. Housen ; 7. Stoddart ; 8. Davies et Hill ; 9. Melrose ;

10. Jones et Waller ; 11. Fitzmaurice et Bonar ; 12. Brook ; 13. Wright et Polando ; 14. Scott et Black ; 15. Parer et Hemsworth ; 16. Woods et Bennet ; 17. Kirsten ; 18. Parmentier et Moll ; 19. Miss Cochrane et Smith ; 20. Shaw ; 21. Bacula et Passaleva ; 22. Mrs Miller ; 23. Challe, Corighon, Molinié ; 24. Stack et Turner ; 25. Hutchinson ; 26. Hewett et Kay ; 27. Lombardi et Suster ; 28. Gilman ; 29. Mollison ; 30. Penny et Pond.

## Santé publique

### La méningite cérébro-spinale

A Hadersleben (Schleswig), deux cas de méningite cérébro-spinale ont été constatés. Les deux personnes atteintes ont succombé.

## LES SPORTS

### Le concours hippique de Genève

Le VII<sup>me</sup> concours hippique international de Genève, qui aura lieu du 30 octobre au 4 novembre prochain, au Palais des expositions, constituera une manifestation sportive de tout premier choix.

Tant au point de vue technique que dans le cadre du spectacle, les épreuves de ce VII<sup>me</sup> concours présenteront un attrait particulier.

Le concours de 1934 offrira une attraction de réelle actualité. Il s'agit du « Quadrille motorisé » de la Régie des chevaux de Thonne, qui fera évoluer, sous la direction du capitaine Muller, en des figures originales, un groupe de motocyclistes militaires et une escouade de cavaliers. Cette attraction remporta un succès remarquable au concours hippique de Thonne, et il est heureux que Genève ait pu s'assurer la participation de ces spécialistes.

En résumé, le VII<sup>me</sup> concours hippique de Genève, avec ses dix principales épreuves, mettra en ligne des concurrents de haute valeur et des chevaux d'une sélection spéciale. Au cours de cette saison, nos cavaliers suisses se sont distingués sur terre étrangère, en France, en Italie, en Allemagne, ailleurs encore. A Genève, ils sauront faire preuve des mêmes qualités et démontrer les progrès réalisés par eux ces derniers mois.

## Echos de partout

### L'œil de l'objectif

De Guy Launay, dans le *Matin* :

En Amérique, depuis deux ans environ, le cinématographe est largement employé au cours des enquêtes policières et, notamment, pendant les interrogatoires des prévenus ou inculpés, par les détectives. Il remplace admirablement le greffier d'usage et le bandit n'a pas besoin de signer sa déposition. On développe le son et l'image et il se voit assis sur la chaise et répondant à ses questionnaires. D'ailleurs, il suffit de contempler les films d'actualité qui résument en quelques terribles mètres l'effroyable tragédie de Marseille pour se rendre compte du témoignage impartial et précis qu'une bande de film peut apporter en l'occurrence et le drame vécu nous montre rapidement la carence et l'affolement qui ont présidé à cet attentat. Il n'est pas besoin de faire comparaître des témoins, la cause est jugée en quelques minutes.

Un jour viendra sans doute où les camions de prises de vues seront officiellement représentés, car mieux que n'importe quel historien l'œil de l'objectif sert l'histoire et nous démontre lumineusement que le manque de précautions et le désordre peuvent jeter à bas le patient édifice de la diplomatie !

### L'armée et la toge

On sait que le « cas Chéron » a été évoqué au Conseil des ministres français par le maréchal Pétain. C'est le ministre de la guerre qui a provoqué la « démission spontanée » du garde des sceaux.

Jusqu'à la dernière minute, M. Chéron avait répété qu'il ne partirait pas.

En somme, il a été sorti *manu militari*, résumait un des ministres en quittant le conseil. M. Chéron s'attendait à l'algarade qui mit fin à son destin ministériel. Quelque chose flottait dans l'air, au Conseil de l'Élysée, et les mines de certains ministres en disaient long. Mais, surtout, quelqu'un avait mis sur la table, devant la place habituelle de M. Chéron, ces mots : « Souvenirs et condoléances. » Emu, le ministre de la justice fit disparaître le papier, mais la plupart des membres du gouvernement avaient eu le temps de le voir.

### Mot de la fin

Le président du tribunal chassait avec le procureur général. Un lapereau se lève sous les pieds du magistrat ; son collègue épaula et le président, sûr de son fait, soupire : « Condamné ».

Mais le procureur général rate la petite cible vivante, et, aussitôt, il corrige l'erreur en ajoutant promptement : « ... par contumace ».

Le fisc fédéral en perte

Une communication a été faite au Conseil fédéral sur le produit des droits de timbres fédéraux pendant le troisième trimestre de l'année en cours.

Les recettes se sont élevées de janvier à septembre 1934 à 34,863,000 fr. (38,054,000 fr. au cours des neuf premiers mois de 1933).

Outre les recettes ordinaires, il a été perçu jusqu'à fin septembre pour 6,754,000 fr. de suppléments de droits de timbre sur les coupons et de nouveaux droits dus en conformité de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 novembre 1933.

En conséquence, les recettes des droits de timbre pour les neuf premiers mois de l'année 1934 se sont élevées au montant total de 41,617,000 francs.

La campagne électorale au Tessin

On nous écrit : En janvier 1935, auront lieu au Tessin les élections pour le renouvellement du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Dimanche, le parti conservateur a tenu à Locarno une assemblée qui s'est déroulée dans une atmosphère enthousiaste.

Des discours ont été prononcés par les chefs conservateurs. MM. Orelli et Janner, députés, ont transmis les salutations du district et de la ville de Locarno.

MM. Martignoni, conseiller d'Etat, Rossi, conseiller national et chef de la Jeunesse conservatrice, et Tarchini, président du Comité cantonal du parti conservateur, ont tour à tour parlé de la situation politique, et de l'œuvre du parti conservateur qui a toujours agi avec le désir de collaborer au bien-être du pays.

Un cortège a couronné cette vibrante manifestation.

Encore un journal suisse interdit en Allemagne

Selon communication émanant de la direction générale des postes fédérales, la Thurgauer Zeitung est interdite depuis le 15 octobre jusqu'à la fin du mois, en Allemagne, sans que la raison de cette mesure ait été indiquée.

Pour les chômeurs

Le Conseil fédéral a accordé à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, un crédit de 27,000 francs pris sur le fonds en faveur des secours aux chômeurs, pour participer à l'achat de fruits qui seront distribués aux familles de chômeurs dans le besoin.

Jeunesse catholique romande

Le comité de l'Association romande de la jeunesse catholique a tenu son assemblée d'automne lundi, à Lausanne. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève, honoraient de leur présence cette réunion.

Une partie assez importante de cette assemblée fut consacrée au mouvement de la jeunesse ouvrière catholique qui, de plus en plus, s'étend à toute la Suisse romande.

Les rapports des divers cantons romands sur leur activité durant l'hiver prochain, donneront une fois de plus la preuve de l'excellent travail qui se fait dans chacune des fédérations cantonales.

et spécialement celle de la Suisse romande sera largement représentée. Quelques questions administratives furent rapidement liquidées et, pour terminer, M. l'abbé Pilloud, directeur de la jeunesse fribourgeoise, fit part à l'assemblée du résultat de son voyage d'étude au sein des différentes œuvres de France et de Belgique.

Un anniversaire patriotique

La commémoration du vingtième anniversaire de la mobilisation de guerre aura lieu à Bellinzona le 4 novembre.

La cérémonie commencera vers 10 heures. Les discours officiels seront prononcés après le dépôt d'une couronne sur le monument des soldats morts pour la patrie.

M. le conseiller d'Etat Mazza, chef du Département militaire cantonal, M. le conseiller national Dollfus et M. le conseiller fédéral Motta prendront la parole.

Tous ceux qui ont fait du service dans les troupes tessinoises et qui désirent participer à cette manifestation patriotique sont priés de verser 3 fr. au compte de chèques XI 2153 Bellinzona (Comité commémoration mobilisation de guerre 1914-1918), en indiquant exactement leurs nom, prénom, année de naissance, grade et incorporation pendant la mobilisation.

Le comité enverra à ceux qui auront effectué le versement un bon pour le déjeuner, une carte pour le voyage à demi-tarif et un insigne.

Les chefs de sections militaires tessinoises

Dimanche, les chefs de sections militaires du Tessin se sont réunis à Magadino pour l'assemblée de leur association cantonale, à laquelle participaient plus de 80 membres.

M. Vittorio Rezzonico a été confirmé à la tête de l'association qui, l'année prochaine, tiendra sa réunion à Agno.

BIENFAISANCE

La Zurich, société anonyme générale d'assurances, de concert avec la Vita, a fait don d'une somme de 5000 francs au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.

Tribunaux

La commission nommée par le Service américain des bateaux à vapeur pour enquêter sur l'incendie du paquebot Morro Castle a publié un rapport qui accuse de négligence le capitaine William Warms, qui commandait le navire au moment de l'incendie.

Le chef mécanicien Abbott, le commandant en second Hackney, le troisième officier Hansen et le premier adjoint en chef radiotélégraphiste Buija sont également accusés de négligence.

Le capitaine Warms est accusé d'avoir trop tardé dans l'envoi des signaux de détresse par radio, d'avoir fait « bon marché de la vie des passagers et de l'équipage » et de n'avoir pas arrêté le navire alors qu'il savait que celui-ci était en feu.

Les inculpés comparaitront devant la commission le 29 octobre, pour savoir s'ils seront suspendus temporairement de leurs fonctions ou révoqués.

L'affaire de Montcherand

On se rappelle que des membres de l'Union nationale sous la conduite de M. Georges Oltramare, avaient, il y a quelques mois, brûlé à Montcherand — lieu d'origine de M. Nicole — un chien artificiel qui était censé représenter M. Léon Nicole, chef du parti socialiste genevois.

Le juge, estimant que les faits n'étaient pas assez importants pour justifier l'application des dispositions de la loi pénale relative à l'outrage et à l'injure, n'a pas donné suite à la plainte, mais il a néanmoins condamné M. Georges Oltramare, comme étant responsable de l'incident qui a provoqué l'action pénale, au paiement de la moitié des frais de justice, le surplus restant à la charge de l'Etat.

Les heures de téléphone de notre rédaction

La rédaction de La Liberté peut recevoir utilement des communications téléphoniques, pendant la matinée, jusqu'à 10 h. %, pour des informations destinées au journal.

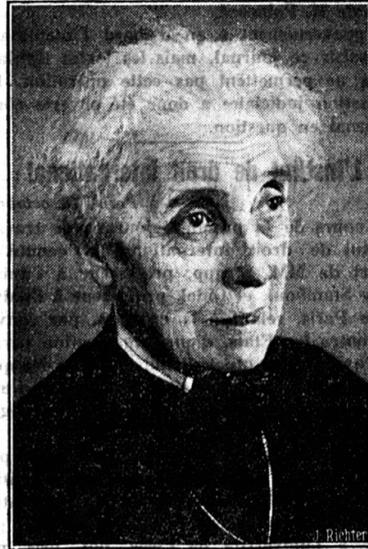
On est prié de ne pas appeler des rédacteurs au téléphone dans la matinée pour des affaires qui ne concernent pas le journal, sauf le cas d'extrême urgence.

Le téléphone de la rédaction porte les nos 13.09 et 13.10.

Une Suissesse à l'honneur

Mme Bohny, veuve de l'ancien médecin chef de la Croix-Rouge suisse, vient d'être nommée par la Croix-Rouge autrichienne membre d'honneur et a reçu un diplôme d'honneur.

La bienfaitrice active de cette femme célèbre est connue bien au delà des frontières de la Suisse.



Mme BOHNY

AUTOMOBILISME

Le Salon de Londres

Le Salon de Paris n'avait pas encore fermé ses portes que déjà celui de Londres avait ouvert les siennes au palais de l'Olympia.

Le Salon de l'Olympia présente un caractère nettement international, car non seulement les plus grandes marques du Royaume-Uni y sont représentées, mais encore bon nombre d'étrangères.

- Angleterre : SS. (Swallow), Daimler, Wolseley, British-Salmson, Frazer-Nash, British-Talbot, Crossley, Armstrong-Siddeley, Hillman, Singer, Standard, Vauxhall, Jowett, Rolls-Royce, B. S. A., Lagonda, Triumph, Humber, Morris, Rover, Alvis, Aston-Martin, Sunbeam, Trojan, Lanchester, Riley, Austin, M. G., Bentley, Acedes (30 marques).

Le Salon de Londres présente les mêmes caractéristiques que le Salon de Paris : carrosseries aérodynamiques, plus grand confort, mécanismes plus souples et plus silencieux, boîtes de vitesses automatiques, roues indépendantes.

Le calendrier de 1935

- Voici les principales dates des courses de 1935 : Janvier : 19-24, rallye international de Monte-Carlo. Avril : 14, mille milles de Brescia ; 22, grand-prix de Monaco ; 28, circuit des Madonnes (Sicile). Mai : 5, grand-prix de Tunis ; 12, grand-prix de Tripoli et grand-prix de Hongrie ; 18 et 19, grand-prix d'Alger ; 26, grand-prix de Picardie et courses internationales de l'Avus ; 30, grand-prix d'Amérique, à Indianapolis. Juin : 2, circuit d'Alessandria ; grand-prix de Montreux et coupe de Barcelone ; 9, prix du roi à Rome ; 15 et 16, 24 heures du Mans et mille milles de Tcheco-Slovaquie ; 16, courses de l'Eifel ; 23, course du Kesselberg et grand-prix de Lorraine ; 30, grand-prix de France. Juillet : 6, Tourist-Trophy de l'Empire britannique ; 6 et 7, 2000 kilomètres d'Allemagne ; 7, grand-prix de la Marne ; 14, grand-prix de Belgique ; 14-21, tour d'Italie et prix du Littorio ; 28, grand-prix d'Allemagne. Août : du 1er au 9, coupe internationale des Alpes ; 4, circuit de Livourne et course de côte du Grossglockner ; 11, grand-prix du Luxembourg et Targa des Abruzzes (24 heures) ; 15, coupe Acerbo, à Pescara ; 18, grand-prix de Nice et grand-prix de Suède ; 25, grand-prix de Salsae, à Berne ; 31, Tourist-Trophy anglais. Septembre : 1er, course de côte du Stelvio et grand-prix d'Allemagne de la montagne à Fribourg-en-Brigau ; 8, grand-prix d'Italie ; 15, course du Mont-Ventoux et grand-prix de Hollande ; 21, course des 500 milles à Brooklands ; 22, grand-prix d'Espagne ; 29, circuit Masaryk à Brünn (Moravie). Octobre : 13, prix de la princesse du Piémont ; 27, grand-prix de l'Acropole, à Athènes.

La vie économique

Semaine suisse et petits commerçants

Personne n'ignore la lutte que se livrent petits commerçants et entreprises dites tentaculaires. La bataille engagée, et qui, sans doute, est loin de se terminer, a compté une première et grande victoire des petits commerçants : l'Etat, faisant droit à leurs protestations, revoit sérieusement ses dispositions fiscales et, ce qui mieux est, a coupé nombre des tentacules grandissants et a mis un terme à leur extension.

C'est ainsi que non seulement le développement des entreprises visées est entravé, mais que l'une d'entre elles n'a pu s'établir dans plusieurs cantons.

Il semble que ce remarquable résultat, obtenu non sans peine, il est vrai, mais assez rapidement tout de même, si l'on songe que le principe de la liberté du commerce était en jeu, a quelque peu grisé les petits commerçants ou, pour mieux dire, quelques-uns de leurs dirigeants. Une nouvelle levée de boucliers se manifeste, en effet, sur ce terrain, à l'occasion de la Semaine suisse annuelle, qui aura lieu du 20 octobre au 3 novembre.

Un fait doit être constaté : les entreprises dites tentaculaires, même paralysées dans leur développement, existent ; elles vendent, habiles en cela, des produits suisses surtout, sachant mieux que d'autres se concilier ainsi la sympathie de bien des milieux acheteurs.

Autre fait : la crise a privé la production suisse, dont le 80 % travaillait directement ou indirectement pour l'exportation, de la plupart de ses débouchés extérieurs ; il s'en suit qu'elle doit, pour subsister, profiter de tous les moyens d'écoulement possibles sur le marché intérieur.

Quelle peut être dans ces conditions l'attitude de l'Association de propagande Semaine suisse ? Conformément à ses statuts et selon l'indépendance et l'impartialité dont elle se réclame à juste titre, elle doit considérer en principe les entreprises dont il s'agit comme admissibles à participer à sa manifestation ; c'est ce qu'elle a fait.

D'autre part, elle doit veiller, dans l'intérêt général, à ce que la Semaine suisse soit aussi étendue que possible, et que rien ne vienne gravement compromettre son succès ; l'attitude actuelle des petits commerçants a décidé à cet égard les dirigeants de l'Association de propagande, Semaine suisse à laisser à ses comités d'organisation la faculté de demander l'exclusion locale des entreprises en question lorsque leur participation pourrait avoir pour résultat pratique l'abstention d'un grand nombre de détaillants.

Le chef du Département fédéral de l'économie publique n'ayant pas eu le temps de s'occuper de la question, il n'a malheureusement pas été possible de réunir la conférence des intéressés annoncée par une précédente information de presse et d'aboutir de la sorte, si toutefois c'eût été le cas, à un accord. Il faut espérer que les petits commerçants qui, pour se défendre, font appel volontiers à la solidarité nationale, comprendront que, étant données les circonstances économiques, ils doivent faire trêve à des dissensions de pure concurrence et considérer aussi l'intérêt de centaines de producteurs, qui est celui de milliers de travailleurs.

Les temps sont durs et, devant le péril du chômage, toutes considérations doivent être écartées qui compromettraient la mise en honneur, où que ce soit, des produits du travail suisse. Chacun souhaitera que le petit et moyen commerce donne patriotiquement l'exemple d'une généreuse entraide entre Confédérés, par une participation en masse à la Semaine suisse ; car personne ne comprendrait, dans le public acheteur surtout, que les classes moyennes du commerce, élément sain de la population suisse, détruisent froidement un effort national d'intérêt général pour des motifs d'agitation irraisonnée.

La responsabilité en serait certes lourde à porter devant l'opinion.

SOMMAIRES DES REVUES

L'Echo d'Afrique d'octobre (Société de Saint-Pierre Claver), après une approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande relative à la répartition des aumônes en Afrique en 1933, présente dans deux lettres, des catholiques décidés, vrais chevaliers du Christ-Roi, — raconte des fêtes solennelles pour la réception du premier vicaire apostolique au Lac Albat, — ajoute d'intéressantes petites nouvelles, reçues de diverses régions.

Le Négrillon rapporte une histoire touchante dont le centre est le chapellet ; continue les traits émouvants de la biographie de Bachita ; fait une énumération des sauvages « friandises » africaines.

Coups de crayon
Ceux qui passent...

Le drame effroyable de Marseille, ramenant la pensée sur le peuple serbe et ses annales aux pages tachées de sang, m'a rappelé un souvenir de ma vie de collègue. Dans l'été 1903, peu de jours après la nuit tragique du 10 au 11 juin...

Ce souvenir vieux de plus de trente ans m'a fait songer que d'autres grands hommes de notre temps pécutent ou simplement passent sur le sol fribourgeois. M. Moscicki, président de la République polonaise fut notre hôte de 1897 à 1905; une tradition veut que M. Mussolini ait, dans les années obscures de sa jeunesse, travaillé à la construction de l'Académie Sainte-Croix...

Connaissant l'attrait que nos Alpes exercent sur Albert Ier de Belgique et les séjours nombreux qu'il fit en l'Oberland, on pouvait aussi accorder crédit à ceux qui annonçaient un jour le passage à Bulle du roi des Belges. Sans doute, plus d'un de nos lecteurs citerait-il encore d'autres noms et d'autres souvenirs.

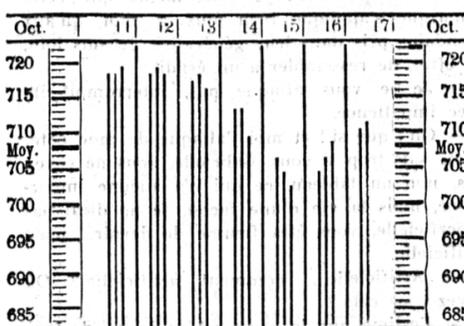
Ces quelques lignes pourraient nous engager tous à ne jamais manquer de déférence envers les étrangers qui s'adressent à nous au hasard de la rue. Cet inconnu qui, penché à la portière de sa limousine, nous demande « la route de Lausanne » ou « le nom de cette rivière » est peut-être, malgré sa morgue, un être bien fatot. Mais cet autre, malgré son air effacé, serait-il un très grand personnage ? Dans le doute, soyons aimables et polis. Le renom du pays n'en pâtira jamais, car la politesse est, par excellence, le jeu où « à tout coup l'on gagne ».

Ern. C.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

17 octobre

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Table with 2 rows of temperature readings for Oct 11-17. Columns include 7 h m, 11 h m, 7 h soir.

Temps probable

Zurich, 17 octobre, 11 h. du matin.

Encore très nuageux avec courtes éclaircies et averses probables. Vent d'ouest à nord-ouest, modéré.

Nouvelles de la dernière heure

Les relations internationales après la tragédie de Marseille

Paris, 17 octobre.

(Havas.) — Quelles pourront être les conséquences diplomatiques de l'attentat de Marseille ? se demandent les journaux. Il est encore trop tôt pour en avoir la moindre idée et on découvre dans la presse le souci d'éviter les jugements définitifs sur les responsabilités encourues avant la conclusion de l'enquête en cours.

Ce serait faire le jeu des fauteurs de troubles, écrit le Petit Parisien, que de se laisser entraîner à des conclusions hâtives. L'attitude de sagesse et de sang-froid du gouvernement français paraît d'ailleurs correspondre aux vues des dirigeants de Belgrade. Il va sans dire que les deux autres puissances de la Petite-Entente partagent entièrement ces intentions pacifiques. On peut de plus affirmer que le Duce est plus que jamais résolu à poursuivre sa politique de détente et de conciliation.

Le Petit Journal écrit : « Un vaste effort est actuellement mené avec méthode pour permettre la continuation de l'œuvre de paix et les pourparlers de M. Bénès à Paris expriment un aspect de cet effort auquel on travaille aussi à Belgrade. Il est permis d'espérer que cette organisation et cette action commune des bonnes volontés parviendront rapidement à faire triompher les solutions de modération. »

Paris, 17 octobre.

Sur les responsabilités de l'attentat de Marseille, on constate avec plaisir que la presse tout entière recommande la prudence en cette matière.

Le Journal se demande comment on a pu publier une information prétendant que le gouvernement yougoslave avait décidé d'adresser un ultimatum à Budapest aussitôt après les funérailles du roi Alexandre. « Il ne peut être question ni de se lancer à l'aventure, ni de donner un coup d'épée dans l'eau, mais de faire avant tout, pleine lumière sur cette affaire. »

L'Homme libre écrit : « Il y a eu trop d'assassinats politiques pour ne pas prétendre qu'ils soient le fait de terroristes isolés. Il faut avant tout travailler au rapprochement italo-yougoslave. C'est pour répondre au défi à la paix que nous devons travailler plus que jamais à ce rapprochement. Au-dessus des hommes, au-dessus des grandes douleurs, il y a l'intérêt supérieur de la paix. »

D'autre part, Excelsior écrit : « Les plus tendancieuses rumeurs sont répandues afin de brouiller les cartes et de favoriser le jeu des organisations occultes qui s'efforcent de créer une atmosphère propice à un conflit. Mais il existe une juridiction internationale chargée de connaître tous les faits constituant un « danger de guerre ». Ce n'est certainement pas la Yougoslavie et avec elle la Petite-Entente et la France, également attachées à la Société des nations, qui passeraient outre à cette juridiction. »

Le Figaro pense qu'on a renoncé à saisir le conseil de la Société des nations de l'affaire et qu'elle sera réglée par la voie diplomatique, et avec ses confrères, il s'élève contre l'information tendancieuse qui prêterait au gouvernement de Belgrade l'intention d'envoyer un véritable ultimatum à Budapest.

« La politique de rapprochement reprise par M. Barthou en Europe centrale doit être poursuivie, dit-il, et c'est avec satisfaction qu'on a appris le désir de M. Laval de se rendre bientôt à Rome où M. Bénès ira également. Si la France, l'Angleterre, l'Italie et la Petite-Entente sont d'accord pour poursuivre une politique à la fois ferme et modérée, les tentatives de certaines puissances pour troubler la paix seront vouées à un échec total. »

Turin, 17 octobre.

Commentant la nouvelle parue dans plusieurs journaux étrangers d'après laquelle l'Italie aurait accompli des démarches pour déterminer le gouvernement bulgare à adhérer à un bloc italo-austro-hongrois, la Stampa écrit :

« La nouvelle est évidemment fautive. La politique des blocs n'a jamais été et n'est pas aujourd'hui non plus la politique de l'Italie qui, dernièrement encore, par la bouche de M. Mussolini, a placé l'équité et la collaboration dans les relations internationales au-dessus de tout différend avec l'un ou l'autre pays. En ce qui concerne la Bulgarie, il n'y a rien de plus contraire à la vérité que d'attribuer à l'Italie des projets d'accaparement politique. Notre conduite envers la Bulgarie a toujours été inspirée par une amitié constante et désintéressée. »

Londres, 17 octobre.

(Havas.) — Commentant la visite que M. Georges Diouritch, ministre de Yougoslavie à Londres, a faite hier au Foreign Office, où il a eu un entretien avec sir John Simon, le Daily Telegraph écrit :

« On est de plus en plus porté à croire que la mort tragique du roi Alexandre accélérera, en fin de compte, les chances d'un accord entre la France, l'Italie et la Yougoslavie. Il est probable qu'à la prochaine réunion du conseil de la Petite-Entente les représentants de la Tchéco-Slovaquie et de la Roumanie insisteront auprès de la You-

goslavie pour qu'elle accepte le rameau d'olivier que le Duce vient de lui tendre.

« D'autre part, le retour de M. Titulesco à la tête du ministère des affaires étrangères roumain signifie que, désormais, la politique extérieure du cabinet de Bucarest se conformera strictement aux obligations qui incombent à un allié de la France. »

L'enquête sur l'attentat de Marseille

Lugano, 17 octobre.

La police a relevé dans le registre des voyageurs de l'hôtel Galleria le passage d'un avocat de Budapest, portant le même nom que l'assassin de Marseille, soit Joseph Kalemén. Cet avocat a couché à Lugano pendant la nuit du 3 au 4 octobre. Il n'y a aucun rapport entre l'avocat Kalemén et le faux Kalemén de Marseille; mais on a constaté que le passeport de l'assassin portait le même numéro que celui d'une secrétaire de l'avocat.

Les funérailles de Belgrade

Paris, 17 octobre.

Les représentants des Etats sont en route pour Belgrade. C'est ainsi que le roi Carol de Roumanie accompagné du prince Nicolas, son frère, et du ministre des affaires étrangères, M. Titulesco, se trouvent depuis hier soir à Belgrade. Le prince George d'Angleterre, qui représente le roi George V, est aussi arrivé. L'Allemagne envoie le général Goering, qui est accompagné d'un officier de l'armée de la marine. Quant à M. Lebrun, il est en Yougoslavie depuis cette nuit. Il a été salué dans tous les centres importants. Inutile de dire que sa venue à Belgrade est accueillie avec la plus grande sympathie par la population yougoslave.

Un grand journal de Belgrade écrit que, aussitôt après l'assassinat de Marseille, certains adversaires de l'alliance franco-yougoslave avaient tenté de la détruire. « Cette misérable manœuvre a été repoussée par l'opinion publique yougoslave. M. Lebrun vient exprimer personnellement le deuil de son pays par sa présence derrière le cercueil du plus grand ami de la France. Comme le roi-martyr, M. Lebrun est inspiré des mêmes idées : « Veillez sur la Yougoslavie et gardez l'amitié de la France » que le souverain a exprimées avant de mourir. »

Le côté politique du voyage de M. Lebrun

Milan, 17 octobre.

Le Popolo d'Italia, organe de M. Mussolini, écrit :

« La politique étrangère de la France, troublée un instant par la mort tragique de M. Barthou, reprend son activité par le voyage à Belgrade de M. Lebrun, président de la République française. Cette visite du chef de l'Etat français à la capitale yougoslave ne semble pas être destinée à une simple manifestation de sympathie protocolaire au lendemain du deuil qui frappe la maison royale serbe. D'après ce qu'on assure dans les milieux politiques, cette visite aurait un but politique précis : celui de donner l'occasion à M. Lebrun, qui ne s'est pas fait pour rien accompagner par les plus hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, d'entamer avec le prince Paul des échanges de vues, sommaires, peut-être, sur quelques-uns des points qu'auraient dû traiter à Paris les deux illustres victimes de l'atroce attentat de Marseille. »

M. Bénès chez M. Laval

Paris, 17 octobre.

M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, a conféré avec M. Bénès, ministre des affaires étrangères de la Tchéco-Slovaquie, et président du Conseil de la Petite-Entente. Leur entretien a duré une heure et demie. Il a consisté en un vaste tour d'horizon de la politique internationale et une heureuse prise de contact entre les deux ministres qui seront appelés, désormais, à collaborer de façon très étroite. Les répercussions politiques de l'attentat de Marseille ont fourni un abondant sujet d'échanges de vues entre MM. Laval et Bénès.

Un voyage de M. Laval à Londres

Londres, 17 octobre.

(Havas.) — Le journal Star prête l'intention à M. Pierre Laval de profiter de la plus prochaine occasion pour venir à Londres, si possible avant la prochaine réunion du Conseil de la Société des nations, pour s'entretenir avec les ministres britanniques de la question de la Sarre.

Dans l'entourage de White Hall, on déclare ne rien savoir de cette intention du ministre des affaires étrangères français, mais on s'empresse d'ajouter que, si M. Pierre Laval prenait une telle initiative, les ministres anglais seraient évidemment très heureux de s'entretenir avec lui des divers problèmes internationaux attendant actuellement une solution.

La réforme de la constitution française

Paris, 17 octobre.

L'entrevue que M. Doumergue a eue hier avec M. Jeanneney, président du Sénat, a eu beaucoup d'importance, dit le Jour. « Ce n'est pas un mystère que les projets nobles et courageux de M. Doumergue concernant la réforme de l'Etat n'ont pas été accueillis avec la même faveur au Sénat qu'à la Chambre des députés. L'un des articles du plan de réforme de l'Etat de M. Doumergue a surtout rencontré une cer-

taine opposition; c'est celui qui enlève à la Haute-Assemblée le droit d'ordonner la dissolution éventuelle qui lui serait demandée par le chef du gouvernement. »

Le Jour considère cependant que la partie pour M. Doumergue n'est nullement perdue.

L'Ami du Peuple s'inquiète de cette résistance possible des sénateurs. Il signale de l'agitation chez certains politiciens et il ajoute que « Versailles les préoccupe plus que Marseille ».

Le Figaro se fait le champion de M. Doumergue contre le Sénat. « Ce qui étonne le plus c'est qu'on prête au Sénat l'intention de gêner M. Doumergue. Il faut voir les choses comme elles sont. La nation désire le calme. Son sort matériel ne pourra s'améliorer que dans la tranquillité. » Puis le Figaro constate que M. Doumergue protège le parlementarisme. « C'est un fait. Le projet de réforme de l'Etat fournit à l'opinion une satisfaction morale et au Parlement une occasion de se réunir pour quelque chose qui ne menace pas le crédit public. »

Le nouveau ministre français de la justice

Paris, 17 octobre.

M. Lémy est né le 9 décembre 1874, à Saint-Pierre de la Martinique, où il a perdu toute sa famille lors de la fameuse catastrophe du Mont Pelé.

Avocat, docteur en droit, il fut secrétaire de la conférence des avocats en 1898, où il succéda à M. Paul-Boncour.

Chef adjoint, en 1902, du cabinet du ministre de la justice, il fut élu député de la Martinique en 1914 et resta au Palais-Bourbon jusqu'en 1920. Puis il passa au Sénat.

Engagé volontaire dès le début de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, M. Lémy fut sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande et sous-secrétaire d'Etat au commerce en 1917 et 1918.

Premier vice-président de la commission des affaires étrangères du Sénat depuis trois ans, le nouveau garde des sceaux appartient à la gauche démocratique.

Il est également, au côté de M. Franklin-Bouillon, un des principaux animateurs du comité de l'Union pour la nation.

Pour l'évêque luthérien destitué de Bavière

Berlin, 17 octobre.

La Faculté de théologie protestante de l'université d'Erlangen a voté à l'unanimité une adresse en faveur de l'évêque luthérien de Bavière Meiser, qui vient d'être destitué. (Voir Nouvelles du jour.)

L'adresse a été remise au préfet de Bavière, M. von Epp. Elle fait valoir que l'Eglise protestante de Bavière a toujours été étroitement unie à son évêque et qu'il ne s'y est produit aucun mouvement de dissidence. Il n'y a même pas, en Bavière, de représentants des Deutsche Christen, comme ailleurs. C'est une intervention abusive de Berlin qui a jeté le trouble dans l'Eglise protestante de Bavière.

Le siège de la direction de l'Eglise évangélique de Bavière est occupé par la police. L'évêque Meiser n'est plus libre de ses mouvements.

Un appel à la délation

Nuremberg, 17 octobre.

Le chef hitlérien de Franconie Streicher annonce une « campagne d'extermination » contre les propagateurs de faux bruits.

Cette campagne doit être à la fois politique et policière.

La préfecture de police de Nuremberg a fait placarder des appels à la population, l'invitant à dénoncer les semeurs d'alarme pour que ceux-ci soient exemplairement punis.

Les étudiants de l'île de Malte

Malte, 17 octobre.

L'association des étudiants a approuvé une motion protestant contre les dernières mesures prises par le gouvernement, qui impose le remplacement de l'italien par le dialecte maltais ou par l'anglais.

Pour éviter une déposition défavorable un propriétaire tue son domestique

Paris, 17 octobre.

L'autre matin, dans le Limousin, M. Léobon Chassoux, âgé de 66 ans, cultivateur à La Mazière, commune de Sauvial, a tué son domestique, André Couturier, 28 ans, d'un coup de fusil.

Le propriétaire devait comparaître le 22 octobre devant le tribunal correctionnel de Limoges pour coups et blessures et craignait que son domestique ne déposa contre lui.

Tempête en Méditerranée

Livourne, 17 octobre.

Un violent orage s'est abattu la nuit dernière sur le littoral de la Toscane. Dans le port de Vada, quatre brigantins mouillés dans le port ont rompu leurs amarres et se sont échoués sur la côte. On ne signale pas de victimes.

La neige dans la Haute-Vénétie

Trente, 17 octobre.

De violentes tempêtes de neige sont signalées dans toute la zone alpine de la Vénétie. La température s'est abaissée. La neige couvre aussi les montagnes de la région du lac de Gardé. La navigation sur le lac est entravée par la tempête.

## FRIBOURG

## Conseil d'Etat

Séance du 16 octobre

Le Conseil nomme MM. Charles Blanc, de Bulle, et Charles Barraud, de Bussigny (Vaud), médecins-assistants à l'Hôpital cantonal; Bernard Chardonnes, à Dondidier, instituteur à Franex; Charles Mottet, à Cressier-sur-Morat, instituteur à Montagny-les-Monts; M<sup>lle</sup> Anna Ratzé, à Courtion, institutrice à Mannens-Grandsvivaz.

Il institue une commission en vue de répartir les frais de construction du chemin forestier Allières-Frontière intercantonale. Feront partie de cette commission: MM. Jules Dubuis, préfet à Château-d'Ex, Richard Niggli, inspecteur forestier audit lieu; Gustave Dupasquier, député, à Vuadens; Pierre Fracheboud, député à Lessoc; Alfred Remy, inspecteur forestier, à Bulle.

## Examens universitaires

MM. Hubert Blanc et Pierre Dessonnaz, anciens élèves de l'université de Fribourg, ont passé avec succès, à Lausanne, l'examen d'assistant pharmacien.

## Cours de langue italienne

Sous les auspices de la société italienne *Dante Alighieri*, des cours d'italien pour adultes seront donnés à partir de lundi, 22 octobre, à 20 heures.

Les cours auront lieu au premier étage du Café populaire, rue de l'Université N° 9, tous les lundis, de 20 à 22 heures.

Pour inscriptions et conditions voir aux annonces.

## Le Quatuor Lener à Morat

C'est le Quatuor Lener, de Budapest, qui a brillamment terminé la dernière saison des concerts d'abonnement de Morat et c'est encore par ce merveilleux ensemble que débiteront, dimanche prochain, 21 octobre, à 20 h. 30, les concerts de cette année.

C'est presque une tradition dans la Société des concerts de Morat de faire appel, une seconde, voire plusieurs fois, aux artistes qui lui sont chers. Elle entend, par là, leur prouver son attachement et offrir, une fois de plus, à ses auditeurs, une jouissance artistique à laquelle ils furent particulièrement sensibles.

A juste titre, le célèbre quatuor hongrois de MM. Jenő Lener, Joseph Smilovits, Sandor Roth et Imre Hartman est de ce nombre. Par la grandeur et le charme irrésistible de ses exécutions, il a littéralement subjugué, l'année dernière, ses auditeurs, qu'il retrouvera sans doute tout aussi vibrants dimanche prochain.

Si, l'année passée, le programme comportait des œuvres relativement simples, celui de dimanche comprend des compositions de plus grande envergure que le Quatuor Lener, nous le savons, interprète d'une façon particulièrement admirable: le quatuor op. 64 N° 5 de Haydn (*L'alouette*), le quatuor op. 59 N° 3 de Beethoven et le quatuor en ré mineur de Schubert (*La Mort et la jeune fille*).

Nous rappelons la course organisée, à cette occasion, par les soins du Cercle artistique de la jeunesse et la location ouverte au magasin Sauser-Reichlen.

**LE STIMULANT**  
Aperitif au vin et quinquina

## Conseil général de Fribourg

Hier soir a eu lieu, à la Maison de justice, une réunion extraordinaire du Conseil général de Fribourg. Cette autorité n'est réunie en effet, ordinairement, que deux fois par année pour l'adoption du budget et celle des comptes de la commune. Le Conseil communal l'avait convoquée, hier soir, pour lui soumettre certaines propositions étrangères aux tractanda des deux réunions habituelles. Présidée par M. le syndic Aeby, avec la compétence et la distinction qu'on lui connaît, l'assemblée fut fréquentée par une soixantaine de conseillers généraux qui s'acquittèrent de leur tâche avec une application fort louable.

Comme il inaugurerait une période de fonctions, le Conseil général a commencé par constituer son bureau, puis a désigné quatre scrutateurs et une commission de vérification des comptes de cinq membres où les divers partis politiques sont représentés proportionnellement à leur force. La fraction socialiste y est allée d'une protestation, fort mal venue, contre le prétendu accaparement du pouvoir par les représentants du parti conservateur. Cette déclaration fut d'ailleurs accueillie avec l'indifférence qu'elle méritait.

Le premier tractandum extraordinaire concernait des crédits supplémentaires dont le Conseil communal désirait l'allocation par le Conseil général. M. l'avocat Gottrau, directeur des finances, exposait la situation avec clarté. Il justifia facilement les dépenses supplémentaires pour l'exercice en cours qui se montent à 38,000 fr. pour des travaux de chômage et 32,000 fr. pour des travaux éditaires nécessités par le Tir fédéral: en tout 70,000 fr. A l'unanimité, le Conseil général ratifia cette dépense, pleinement justifiée.

Le Conseil communal demandait ensuite au Conseil général l'autorisation de se faire ouvrir en banque, pour les besoins de la trésorerie, un crédit supérieur à celui qu'il avait jusqu'à présent. Le directeur des finances communales exposait de nouveau les raisons qui nécessitaient l'ouverture de ce crédit. L'emprunt d'un million, voté en 1931 par le Conseil général, n'a pas suffi aux travaux éditaires (réfections de chaussée, etc.), à l'achat de la propriété des Pilettes en vue de la construction d'un bâtiment scolaire, à la transformation des abattoirs, etc. Ces dépenses ne sont d'ailleurs, pour la plupart, que des opérations immobilières qui se présenteront dans les bilans futurs comme une augmentation d'actif. Mais elles ont nécessité des prélèvements sur les recettes courantes, de telle sorte que la Trésorerie communale est à court.

Autrefois, le compte-courant en banque était presque toujours créancier; il est maintenant momentanément débiteur. Il faut donc l'élever, faute de quoi la ville ne pourrait pas faire face aux dépenses prévues dans le budget de 1934, auxquelles viennent s'ajouter les avances que la commune doit faire à la Chambre des pauvres.

Comme il ne s'agit, en fait, que d'une opération de trésorerie, l'autorisation du Conseil général n'eût pas strictement été nécessaire. Tel était l'avis des autorités, le Conseil d'Etat en particulier, auxquelles le Conseil communal s'était adressé.

Mais la banque créancière désirant, pour ouvrir ce crédit, l'autorisation du Conseil général, le Conseil communal la sollicite d'autant plus volontiers, a dit M. le syndic, qu'il n'a pas le moindre dessein de cacher la situation au Conseil général, qui a toujours été pour lui un bon collaborateur.

La discussion fut très courte, et, à l'unanimité de nouveau, le Conseil général vota l'ouverture du crédit.

Le tractandum suivant concernait la gratuité du matériel scolaire dans les écoles de Fribourg. C'est M. Aeby, syndic et président de la Commission scolaire qui exposa l'affaire. Les écoles sont régies par les lois cantonales et par un règlement communal. Jusqu'à ce jour, a fait remarquer M. Aeby, le Conseil général n'était jamais intervenu dans cette question du matériel scolaire.

La loi cantonale prévoit que les fournitures scolaires doivent être remises, au prix coûtant, à chaque élève d'une école primaire, exception faite pour les enfants pauvres, auxquels le matériel est remis gratuitement.

En 1915, le Conseil communal de Fribourg décida d'accorder la gratuité du matériel à la presque totalité des élèves. Seuls devaient payer le matériel utilisé par leurs enfants, les parents qui voudraient bien le payer. Naturellement, le nombre de ces parents a été toujours diminuant, et on a constaté de vrais abus. Certains parents, qui pourraient aisément payer le matériel de leurs enfants ne le font pas parce que l'exemple d'autres parents moins consciencieux les décourage.

L'instruction publique représente le 1/5 des dépenses communales. A cause de la crise, ces dépenses doivent être réduites: il est très naturel qu'on commence par corriger des abus. Il faut faire payer le matériel scolaire aux parents qui peuvent le payer. Il ne s'agit en aucune façon, a dit M. le syndic, de gêner des parents qui ne peuvent pas payer le matériel livré à leurs enfants: la gratuité reste acquise aux pauvres. Il ne faut pas craindre non plus que cette différence qui s'établira entre riches et pauvres crée une sorte de désharmonie entre les enfants. Ils n'en sauront rien à l'école, puisque les notes de matériel seront envoyées directement aux parents par la Commission, qui saura bien juger quels parents peuvent payer et lesquels ne peuvent pas.

La discussion qui a suivi fut longue et vive, mais toujours très correcte. Les représentants du parti conservateur et du parti radical qui prirent la parole trouvèrent très justifiée la proposition du Conseil communal de supprimer la gratuité du matériel. C'est dans ce sens que parlèrent avec justesse et à-propos M. Jungo, ancien instituteur, dont la compétence en la matière fut particulièrement appréciée; MM. Perrier, Lippacher, Corpataux, Carrard, Cuony, Liniger et Plancherel, tandis que plusieurs représentants du parti socialiste firent des considérations, d'ordre plutôt sentimental, sur les dangers de la suppression de la gratuité du matériel.

Pour calmer leurs craintes, s'il se pouvait, M. le syndic assura que la qualité de l'école ne serait en rien diminuée par la suppression de la gratuité, qu'aucune humiliation ne pourrait jamais être faite à un enfant dont les parents ne payent pas le matériel, et qu'enfin les économies réalisées serviraient encore à l'instruction publique.

La proposition du Conseil communal fut alors acceptée à l'unanimité moins neuf voix socialistes.

Le tractandum *Divers* donna libre cours à toutes sortes de demandes dont la variété égala le nombre: boîte aux lettres à la rue de l'Hôpital; escalier d'accès au nouveau terrain de jeu de l'Auge, demandés par le représentant du quartier, M. Folly; amélioration de l'éclairage et du trottoir de l'avenue du Midi, demandée par M. Fischer; pavage de la ruelle de Saint-

Nicolas (M. Despont); amélioration de la police des rues, en particulier de la rue de Lausanne, où cyclistes et automobilistes n'observent plus du tout le règlement de circulation (MM. Baxiswyl et Perrier); enfin, désencorement de certains trottoirs très fréquentés.

D'autre part, sur une question qui lui avait été posée, M. le syndic a assuré que le Conseil communal avait fait d'instantes démarches auprès des Chemins de fer fédéraux pour que les derniers ateliers de machines à vapeur ne soient pas enlevés de Fribourg, comme la décision en avait été prise par les Chemins de fer fédéraux.

Pour les autres demandes, M. le syndic a promis que le Conseil communal donnerait satisfaction dans toute la mesure du possible pour les cas où cela n'était pas déjà fait.

Puis il a levé la séance, qui fut laborieuse, ce qui est tout à l'honneur des membres du Conseil général.

## La deuxième représentation de Grock

Le comique Grock et sa troupe ont été chaleureusement applaudis hier soir, au théâtre Livio, tout au long d'un programme dont il faut dire encore l'excellence et la variété ingénieuse. Il ne nous souvient pas d'avoir assisté, au beau temps du music-hall, alors que de savants économistes démontraient que la crise n'était pas possible ou qu'elle n'inquiéterait que nos arrière-petits-enfants, à une suite de numéros aussi réussis.

On a reproché à Grock de ne pas renouveler son spectacle. On conviendra, en premier lieu, que faire rire la foule pendant plus de quarante minutes n'est pas chose aisée. D'autre part, à chaque fois que nous allons voir ce grand comique, nous remarquons des adjonctions, des détails inédits, des trouvailles nouvelles. Enfin, pourquoi ne pas le dire? Nous avons plaisir à entendre des choses déjà entendues, surtout que Grock, dédaigneux de la facilité, n'appuie jamais, fût-ce sur le meilleur et le plus sûr des moyens de faire rire.

**Choisir**  
c'est souffrir

Oui, mais tant qu'on doit encore chercher, peser le pour et le contre avant la décision. Quand on s'est acquitté de cette tâche avec conscience et qu'on a trouvé ce qu'il y a de meilleur et de plus économique, c'est alors un plaisir que de renoncer à d'autres démarches et de rester tranquillement fidèle au digne objet de notre choix, comme, par exemple, à la

**FRANCK-AROME**

des qu'il s'agit  
d'améliorer le café

## LES SOUTIENS

par JEAN DE LA BRÈTE

— Mon grand-père s'est relevé rapidement... Renaud prononçait ces mots à demi-voix en ouvrant une vieille lettre dont la lecture le laissait complètement interdit. Il ressemblait à un homme qui a reçu un violent coup de bâton.

Il relut plusieurs fois la lettre, ne se décidant pas à en croire la réalité.

Sa stupeur un peu dissipée, il se leva et alla chez sa femme.

— Vous êtes bien rouge, Renaud! et vous paraissez contrarié?

— Je viens de faire une découverte pénible...

— Comment cela? Quelle découverte?

— Vous savez quel intérêt je prends à l'examen des papiers que mon père, indifférent, m'a remis?

— Sans doute, je sais! je trouve même que ces papiers vous absorbent beaucoup trop. Quel intérêt offrent-ils?

— Revivre dans ses ascendants est intéressant, parfois bien surprenant! Lisez! dit-il en passant à sa femme un papier froissé et jauni.

C'était une lettre du président Dosmont, grand-père de Thiéri. Il rappelait la somme qui lui était due, parlait de la fortune relevée de M. Saint-Merric, flétrissait, en termes énergiques, la félonie dont il était victime et terminait par ces nobles mots:

« Je n'intenterai aucun procès, non pas, comme vous me l'écrivez, parce que je manque de preuves, mais parce que je ne veux pas que

vos fils commencent leur vie à l'ombre d'un déshonneur. »

— Quoi! s'écria Gabrielle stupéfaite. Qu'est-ce que cela veut dire?

— Une lettre oubliée qui m'apprend une action honteuse... Mon grand-père, à la date de cette lettre, était en état de rendre les 170,000 fr. dont parle M. Dosmont. Je savais qu'un prêt avait permis à mon grand-père de franchir un pas difficile, mais j'ignorais d'où venait ce prêt et que mon aïeul se fût soustrait à l'acquiescement de sa dette.

— Votre père devait le savoir?

— Non, sûrement! sans cela, il eût réparé la faute et me l'eût dit. A présent, je comprends que les familles Saint-Merric et Dosmont se soient brouillées!

— Thiéri doit savoir...

— Pourquoi? Ce vieux président avait l'âme haute, sa lettre le prouve, et il est possible qu'il se soit tu. Mon grand-père s'imaginait certainement qu'il avait détruit la lettre qui le condamnait: il n'aurait pas eu l'aberration de la conserver sciemment.

Gabrielle se croyait entrée dans une famille impeccable. Indulgente à plus d'une faiblesse, elle était intransigente, avec raison, sur les questions d'argent. Elle éprouvait l'impression très injuste que cette découverte diminuait son mari.

— Qu'allez-vous faire, Renaud?

— D'abord réfléchir... après nous verrons.

Il répondait à sa propre pensée qui était de chercher comment il rendrait l'argent et quels en seraient les intérêts, car il n'hésitait pas à effacer, dans toute son étendue, la faute de son aïeul.

D'autre part, il ne voulait pas que son père

connût une défaillance qui eût attristé la fin de sa vie.

Mais Gabrielle donna un sens différent à la réponse de son mari. Elle ne protesta pas; seulement la conviction que Renaud hésitait dans une question d'honneur lui parut un grief impardonnable.

Il était venu vers elle en ami confiant, et, surpris de son silence, il regrettait d'avoir suivi une première impulsion.

— Je vous plains, dit-elle enfin.

— Et vous avez raison, répondit-il sèchement, car l'air de sa femme l'irritait. Découvrir une forfaiture dans sa famille est une épreuve douloureuse.

Il la quitta sur ces derniers mots, très blessé par une attitude qui lui paraissait provocante.

Qu'avait donc Gabrielle? Était-ce ainsi qu'elle devait accueillir une confidence si pénible pour son mari? Quel fossé s'obstinait-elle à creuser entre eux?

Au milieu de ses réflexions, il oubliait qu'il avait omis de parler de ses intentions. Il suivait son idée sans soupçonner que Gabrielle doutait de sa décision, alors que la question d'hésitation ne se posait même pas pour lui.

Au fond, il avait cru que la souffrance causée par sa découverte dissiperait la tension inexplicable de leur ménage.

La déception l'irritait autant que l'air de sa femme. Le déjeuner se passa dans un silence rompu par des remarques insignifiantes.

Ils prenaient le café dans le cabinet de Renaud, décoré et meublé avec un goût qui n'était pas toujours celui de Gabrielle.

Elle reconnaissait que le cabinet était charmant et s'y installait avec plaisir. Mais, ce jour-là, elle avait des nerfs, et Renaud, agacé lui-même,

ne savait comment aborder de nouveau le seul sujet qui l'intéressait dans le moment.

Pour se donner une contenance, il examina une toile nouvellement achetée et fit quelques critiques sur la composition.

— Renaud, dit Gabrielle, nous avons, nous mondains, une façon bien superficielle de comprendre les arts, d'apprécier un tableau.

Il remit tranquillement la toile à sa place et vint s'appuyer à la cheminée.

— C'est possible! je crois même que cette remarque s'applique bien plus à moi qu'aux mondains pris dans leur généralité. Je suis loin, en effet, de ressembler à un érudit.

— Je ne vous attaque pas, interrompit-elle avec impatience.

— Oh! que si! et moi j'attaque de mon côté. Je ne sais si vous, Gabrielle, vous ne voyez pas, non un tableau, ce qui n'a aucune importance, mais la vie d'une façon, je ne dirai pas superficielle, vous êtes femme de devoir... mais artificielle.

— Artificielle... comment artificielle? Où voyez-vous cela?

— J'estime que le cœur est au-dessus de tous les arts si on vit par lui; il remet sur la voie juste si on s'en est écarté.

Elle haussa légèrement les épaules.

— Oh! sans doute, reprit-il; relativement à votre idéal, je suis un pauvre homme, mais où est-il l'homme qui incarne vos idées ou plutôt vos chimères? Vos rêves, qui s'éloignent d'une saine réalité, peuvent s'appeler: artifice!

Gabrielle ne manquait pas d'être démontée en voyant son mari deviner le jugement qu'elle portait sur lui et qu'elle s'avouait à peine à elle-même.

La question de Renaud acheva de l'agacer; au

**Politique glânoise**

On nous écrit :  
Un correspondant de l'Indépendant s'est livré, au sujet de la nomination du nouveau syndic de Romont, à des considérations et des commentaires que la Liberté a relevés. Il a représenté la candidature de M. Charles Bumbach, conseiller communal depuis de longues années, chargé des finances, comme une manœuvre conservatrice destinée à jeter le trouble dans les rangs du parti radical romontois, qui n'aurait jamais envisagé sa candidature. On ne saurait mentir avec plus de désinvolture. La candidature de M. Bumbach a surgi au sein du parti radical lui-même. La population romontoise, en dehors même de toute considération de parti, estimait qu'il fallait placer à la tête de l'administration du chef-lieu un homme rompu aux affaires, connaissant de près les besoins de l'heure présente et qui avait fait ses preuves. L'objectivité, la popularité du candidat sont aussi des facteurs dont on aurait dû tenir compte.  
Le nouveau syndic, que nous attendons à l'œuvre, est un homme honorable. Il n'habite cependant que depuis un peu plus de deux ans la capitale glânoise, et ne peut faire état d'autre titre que de sa qualité de bourgeois. Bon nombre de radicaux estimaient que ce sont des états de services un peu minces pour prétendre diriger les affaires de la commune. Tout homme sensé pensera comme eux. Mais ces radicaux-là ont été majorisés par certains éléments avancés, qui lorgnent vers Genève, où le régime Nicole leur apparaît un idéal digne d'être imité chez nous. Quoi qu'il en soit, la population veillera. Il faut qu'on sache qu'elle ne tolérera aucune provocation socialiste, et qu'elle saura employer les moyens voulus pour émusser la pointe rouge dont on la menace.  
Et puisque l'Indépendant aime les hors-d'œuvres et l'histoire, il pourrait raconter à ses lecteurs comment le bâtiment de l'hospice fut vendu en son temps à un liquoriste par une administration qui n'avait rien de conservatrice.

La politique glânoise passe par une période active. C'est ainsi qu'à Villaz-Saint-Pierre le nouveau conseil communal a été élu dimanche. La lutte fut extrêmement vive. La liste conservatrice a triomphé et a remporté, grâce à la discipline de nos amis, une belle victoire. Trois d'entre eux appartenant à l'ancien conseil ont été élus, dont le syndic actuel, M. Pierre Sallin. Les deux autres sièges sont occupés par deux candidats de la liste dite populaire-économique, lisez : radicale anticléricale avérée. Ceux qui ont dirigé si brillamment certaine société agricole aujourd'hui aux abois sont les mêmes qui aspiraient à prendre en main l'administration d'une commune sans impôt, et dont la situation finan-

cière excellente excitait leur envie. Ces titres à la confiance des électeurs méritaient bien la leçon du scrutin de dimanche. On déchantait maintenant. C'est pourquoi, sans casser de vitres et jeter des pierres, on s'en fut en toute hâte cacher sa déconvenue hors du village auprès des flonflons d'une bémichon gruyérienne. Une valse chasse l'autre.

**Au cirque Knie**

Les représentations de lundi et d'hier soir, mardi, ont obtenu un vif succès. Ce soir, mercredi, dernière représentation. Puis ce sera, aussitôt après, dans la nuit froide, les préparatifs de départ ; et demain, au lever du jour, il ne restera plus qu'un souvenir du passage du cirque.

**La quête des boys-scouts**

Depuis quelques années, l'Office central d'assistance organise, avec l'aide des boys-scouts, à l'entrée de l'hiver, une quête, à domicile, de vieux vêtements et de denrées. La première neige vient de nous annoncer que la saison froide est à nos portes, et nombreux vont être les indigents qui viendront demander au Bureau d'assistance chaussures, linge, habits de toutes sortes. D'autre part, c'est le moment où l'on a coutume de renouveler sa garde-robe, mettant de côté ce qu'on ne compte plus utiliser. Aussi a-t-il été décidé que la quête en question se ferait le 25 courant. Des précisions seront données ultérieurement sur son organisation. Mais que dès maintenant on soit averti que, dans dix jours, des camions charitables passeront dans toutes nos rues pour recueillir les paquets qu'on aura eu la générosité de préparer. Les denrées alimentaires devront être séparées des vêtements, car ceux-ci passeront à la désinfection avant d'être triés et distribués aux indigents. Sur les paquets de vivres, on aura donc soin d'inscrire : « Denrées alimentaires ».  
Espérant que chaque maîtresse de maison vaudra bien procéder, dès maintenant, à la préparation de ce qu'elle compte remettre aux dévoués boys-scouts, l'Office central exprime à chacune d'elles sa vive reconnaissance.

**La foire de Romont**

Contrariée par le mauvais temps, la foire d'hier mardi, à Romont, fut de moyenne importance, tant par le nombre des pièces de bétail amenées en ville que par les affaires traitées.  
On a compté 150 pièces de bétail sur le champ de foire. Les prix demeurent stationnaires et ne marquent aucun indice de hausse. Les bœufs se sont vendus de 300 à 700 fr. ; les vaches, de 300 à 600 fr. ; les génisses, de 200 à 400 francs. On a compté 18 moutons évalués en moyenne de 30 à 80 fr. pièce. Cinq chevaux vendus de 200 à 500 fr. et cinq chèvres estimées de 20 à 45 francs complétèrent l'effectif des animaux. Sur le marché aux porcs, où on a recensé 480 bêtes, les transactions furent un peu plus

actives. Les marchés se sont conclus à des prix variant entre 50 et 80 francs la paire.  
Le marché aux légumes était abondamment fourni, spécialement en fruits. Les œufs se sont vendus à raison de 1 fr. 80 la douzaine. Les raisins de table furent offerts à 80 cent. le kilo ; les pommes de terre, particulièrement abondantes cette année, à 7 et 8 francs les 100 kg.  
La gare de Romont a expédié 70 pièces de bétail en 17 wagons.

**RADIO**

**Jeudi, 18 octobre**

**Radio-Suisse romande**

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 12 h. 55, Fridolin et son copain. 13 h. 10, informations financières. 13 h. 15, suite du gramo-concert. 16 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., Pour madame. 18 h. 30, Le coin des brideurs. 18 h. 45, Pour ceux qui aiment la montagne. 19 h., le quart d'heure du violoniste. 19 h. 15, L'actualité musicale. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., Au Sinai, par M. Paul Trembley. 20 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10, 2<sup>me</sup> acte de Carmen, de Bizet. 21 h. 50, anecdotes sur la musique et les musiciens.

**Radio-Suisse allemande**

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h., émission commune du studio de Genève. 19 h. 25, concert récréatif. 19 h. 45, Un quart d'heure de photographie, causerie. 20 h., récital de piano. 22 h., Coup d'œil sur la semaine écoulée, petit aperçu pour les Suisses à l'étranger.

**Radio-Suisse italienne**

12 h., concert. 20 h., soirée populaire. 21 h., chants de la patrie.

**Stations étrangères**

Radio-Paris, 13 h. 50, concert par l'Orchestre Victor Pascal. 19 h. 45, causerie artistique. 20 h., causerie. 21 h., histoire de la mélodie française, Tour Eiffel, 20 h. 30, musique enregistrée. 21 h. 15, La politique intérieure. Paris P. T. T., 14 h. 15, concert. 19 h., la demi-heure artistique. Poste parisien, 20 h. 30, la demi-heure enfantine avec le concours de la troupe du théâtre du Petit-Monde. Lyon-la-Doua, 16 h. 30, message de l'oiseau bleu pour les malades. 21 h. 30, concert de musique de chambre. Strasbourg, 19 h. 30, récital de chant et de piano. 21 h. 30, concert. Bruxelles (émission française), 19 h. 15, concert ; œuvres de Delibes. 22 h. 15, concert. Radio-Luxembourg, 13 h., concert. 20 h. 35, concert. 21 h. 20, concert de musique allemande. 23 h., musique de chambre. Kœnigswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. 17 h. 15, célèbres morceaux pour violon et piano. 20 h. 15, concert consacré à Chopin, à l'occasion du 85<sup>me</sup> anniversaire de sa mort. Hambourg, 23 h., musique de chambre. 24 h., musique

du soir. Londres (Droitwich), 12 h. 50, concert d'orchestre. 16 h. 45, récital d'orgue. 18 h. 15, concert par le septuor Broadhurst. 21 h. 50, concert par fanfare militaire. 23 h. 15, concert. Londres régional, 13 h. 20, concert. 15 h., concert d'orchestre. 20 h. 30, Château de Madrid, chants et danses de l'Espagne. 21 h. 15, concert de la Société royale philharmonique de Londres. Vienne, 19 h. 50, ancienne musique populaire viennoise. Prague, 20 h. 10, récital de violoncelle. Radio-Nord Italie, 20 h. 45, Le barbier de Séville.

**Télédiffusion (réseau de Sottens)**

8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 8 h. 45, culture physique. 10 h. 30 à 12 h., Strasbourg, musique variée. 15 h. 30 à 15 h. 50, Bâle, gramo-concert. 23 h. à 1 h., Paris P. T. T., informations. Musique de jazz.

**Le nouvel émetteur anglais**

Le dimanche 7 octobre, la mise en activité définitive du nouvel émetteur de Droitwich a amené différentes modifications dans l'émission des programmes britanniques.

Le programme national est maintenant diffusé sur l'onde de 1500 mètres jusqu'à 11 h. 15, chaque jour, excepté le dimanche. Les stations régionales diffusent le soir de la musique de danse ; les auditeurs ont ainsi le choix entre deux programmes.

Les premières informations sont diffusées à 18 h., les secondes, à 21 h. 30, sur l'onde nationale, et à 22 heures, sur les ondes régionales. Sur l'onde nationale, cette dernière émission dure trente minutes, tandis que sur les ondes régionales, les soirs où un grand concert est donné sur l'onde nationale par l'orchestre symphonique de la B. B. C., les informations détaillées sont diffusées sur les ondes régionales.

Les émissions de télévision se font le mercredi soir et le samedi après midi.

**CALENDRIER**

**Jeudi, 18 octobre**

**Saint LUC, évangéliste**

Saint Luc, disciple de saint Paul, est l'auteur de l'évangile qui porte son nom et des Actes des apôtres.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**Cantique des journées missionnaires**

par J. Bovet

0.10 l'exemplaire ; 1 fr. la douzaine

**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

La **Ronde** une bonne cigarette?  
Mieux encore! **Une cigarette exquisite**  
et qui ne coûte que **70 cts.**

Avec photos «La belle Suisse». Collectionnez ces jolies vues et participez au grand concours. Albums à 50 cts chez votre fournisseur ou chez A. Batschari S.A., Berne.



grand étonnement de M. Saint-Merric, par une évolution trois fois féminine, elle rompit la conversation en parlant de leur séjour en Italie et, avec des insinuations qui le firent sourire, lui reprocha son amabilité auprès des femmes du monde.

— Quelle idée ! laissez-vous toujours votre imagination broder sur des faits insignifiants ?

— Je me suis fréquemment demandé, Renaud, où était votre propre imagination lorsque votre amabilité me paraissait excessive.

— Eh bien, ma chère amie, vous m'avez souvent inspiré la même réflexion. Lorsque vous êtes entourée d'hommages qui vous plaisent, chose trop naturelle pour que j'aie la moindre velléité de vous le reprocher, résistez-vous toujours aux mouvements secrets qui vous entraînent loin de votre mari ?

Elle se rappela aussitôt que, l'avant-veille encore, en pensant à M. Dosmont, un vague regret donnait raison à Renaud.

Elle ne se dérobait jamais à sa franchise naturelle.

— En effet !... et je suis absurde avec cette mauvaise querelle. N'en parlons plus.

— Voyez-vous, Gabrielle, si vous m'aimiez autant que je vous aime, vous ne chercheriez pas ces discussions perpétuelles avec vous-même et votre situation présente.

— Je sais qu'il faut aimer les siens pour leurs qualités, non pour celles qu'ils n'ont pas.

— Mettez en pratique cette excellente maxime, dit-il en souriant.

Il avait envie de prendre à deux mains la belle et jolie tête, un peu volontaire, et de l'embrasser, mais était-ce le moment ?

— Vous avez raison, Renaud ; votre bon sens est grand, après tout !

— Je lisais que : « Personne n'étant parfait, nul n'a le droit d'exiger la perfection chez les autres. » N'est-ce pas votre avis ?

— Naturellement !

Malheureusement, Renaud, se voyant approuvé, parlait d'un ton un peu triomphant qui impatientait sa femme. Ensuite elle pensait qu'il n'est pas question de perfection dans la vie commune, mais de confiance. Cette confiance, elle ne la sentait plus, et le malentendu de la matinée achevait de la détruire.

Ces mots : « Il faut aimer les siens pour leurs qualités, non pour celles qu'ils n'ont pas », était une allusion à l'hésitation présumée de Renaud.

Elle refusait d'aborder le sujet préoccupant, craignant de n'être pas maîtresse d'elle-même et d'aller trop loin dans l'expression de son blâme.

Renaud, de son côté, attendait que sa femme prit les devants ; derrière les reproches injustifiés de Gabrielle, il discernait une pensée inquiétante, sans pouvoir la préciser, puisque l'idée ne lui serait jamais venue qu'elle soupçonnait sa probité.

Un silence embarrassant était tombé sur eux.

La tension de leurs rapports expliquait l'erreur de rester sans une explication aussi simple que désirable.

Du moins, l'explication eût paru simple aux yeux d'un désintéressé, qui oublie que l'on devient hésitant quand la crainte de blesser, ou d'aggraver, se glisse entre soi et l'explication.

Ni l'un ni l'autre ne voulait céder en s'éloignant, mais, à la vive satisfaction de Renaud, Bérengère fut annoncée.

Il salua Mlle Dosmont et se retira aussitôt.

— Je vous laisse à vos gentils bavardages, dit-il en fermant la porte.

— Nos gentils bavardages ! répéta Gabrielle, offusquée.

— Une taquinerie ! dit Bérengère en riant, formulée d'un ton aimable. Il est toujours aimable, votre mari, et si distingué !

— Il a surtout, par moment, le dédain de la femme : on se demande pourquoi ?

— Aucun dédain, j'en suis sûre ! Il vous aime trop pour cela.

— Je ne parle pas de moi ; je parle de la femme en général.

— Que voulez-vous, répondit Bérengère avec résignation, nos prétentions nouvelles impatientent les hommes et ils saisissent, bien vainement d'ailleurs, les occasions de nous remettre à notre place. Au fond, ils ont un peu raison.

— Par exemple ! je n'admettrai jamais d'être traitée en enfant.

— Moi non plus, mais notre faiblesse physique est réelle ; réel alors et plausible le sentiment protecteur de l'homme à notre égard. On dit que ce sentiment disparaît grâce à nos allures modernes. Comme il est séduisant et honorable pour l'homme, j'espère qu'on se trompe. Enfin, quoi que nous disions, nous en avons besoin.

— Vous n'êtes pas féministe, Bérengère ?

— Pas du tout ! je suis simplement femme.

— Eh bien, moi je le suis ! et je me crois aussi intelligente que l'homme.

— Moi également, et même plus intelligente dans bien des cas, mais d'une autre façon.

— Comment d'une autre façon ?

— Je veux dire que notre intelligence s'applique d'une autre façon que celle de l'homme et que, dans la vie courante, nous obtenons des résultats fort satisfaisants pour notre amour-propre. Et puis... et puis un veuf, ami de mon

frère, disait l'autre jour devant moi : « Quel appoint pour un homme d'avoir une femme bonne et intelligente ! » J'ai hâte d'entrer dans ce beau rôle ; je ne suis pas méchante, et je ne me crois pas inintelligente.

— Sur le beau rôle, vous penserez un jour différemment.

— Je ne le suppose pas, malgré vos assertions décourageantes. Je ne crois pas au changement des lois naturelles ou même des sentiments naturels.

Mais, comprenant que l'heure n'était pas propice à la discussion, elle revint à son mariage.

— Dans quelques semaines, Gabrielle, vous me verrez en blanc sous les vieilles voûtes de Saint-Louis-en-l'Île.

— Ce sera votre tour d'entrer...

Gabrielle s'arrêta, et son ton mélancolique attendrit Bérengère.

— Entrer dans les soucis, voulez-vous dire ? Je pense souvent à une vieille chanson bretonne qui conte à une jeune fille ce qu'elle aura à supporter une fois mariée. Adieu à la liberté ! mais qu'importe quand on aime ! Où est le bébé, Gabrielle ? Je voudrais l'embrasser.

Mme Saint-Merric alla chercher l'enfant, et Bérengère fut heureuse de la voir si souriante en regardant son fils.

— N'est-ce pas qu'il est joli ? Je me demande quelquefois si, quand une séparation s'impose, il est possible de conserver toujours ses enfants.

Elle se parlait à elle-même, mais Bérengère répondit :

— Les cas sont panachés, je crois. Thierry me raconte des choses intéressantes sur cette matière.

(A suivre.)

**Publications nouvelles**

E. Neubert, marianiste. *Mon idéal : Jésus, Fils de Marie*. Ed. Publiroc. Prix broché, 0 fr. 90, relié, 1 fr. 40.

Quelques appréciations : Du Frère Nicolas Perrier, abbaye de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire :

« J'ai voulu goûter votre petit livre avant de vous écrire. Et maintenant, je suis bien placé pour vous remercier et vous féliciter. Je suis persuadé que *Mon Idéal*, qui présente la dévotion à la Sainte Vierge sous une forme originale, fera beaucoup de bien, en particulier dans la jeunesse. »

Du directeur des Cahiers Notre-Dame, organe officiel des Congrégations mariales de France :

« *Mon Idéal* est le livre que tout congréganiste doit avoir, savoir et méditer, s'il veut connaître, aimer et servir sa Souveraine, sa Patronne et son Avocate comme elle en est digne. »

Du supérieur général des Petits Frères de Marie :

« J'estime cette doctrine présentée avec concision et en un style qui ne languit pas, très propre à instruire la jeunesse et à aider à progresser rapidement dans la vraie dévotion à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge. »

De *l'Apôtre de Marie*, organe des Missions et des œuvres de la Société de Marie :

« *Mon Idéal* est d'ordre ascétique. Ce petit livre revêt un peu le caractère de l'imitation de Jésus-Christ et se présente sous forme d'un dialogue entre le Christ ou sa Mère et l'âme chrétienne. Il s'inspire de cette parole du Maître : « Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez comme j'ai fait », et montre dans la piété filiale du Christ envers sa Mère le modèle de la piété filiale du chrétien envers Marie. Mais, non content d'avoir fait resplendir la grandeur de cet idéal, il en déclare les suaves exigences et en révèle les fruits de sainteté et d'apostolat. Ce petit livre sera le *vade mecum* des âmes mariales, — séminaristes et congréganistes surtout, — pour la méditation, le travail et l'apostolat. »

Collection « Chefs de file ». — R. Rumilly, — *Papineau*.

Un volume in-18 Jésus. — Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

*Papineau!* Voilà un nom bien français, mais qui ne nous dit rien. On sera reconnaissant à R. Rumilly de lui donner un sens pour nous. L'auteur de *Sir Wilfrid Laurier* — qui avait eu l'honneur d'être présenté à ses confrères français par de belles pages de M. René Doumic — s'attache, en effet, à nous restituer la vie des « chefs de file » canadiens-français. Joseph Papineau est un de ceux-là, un des hommes qui résistèrent là-bas aux excès de la domination anglaise et surent conserver avec un courage et une foi indomptables, non seulement le langage français mais toutes les traditions, transplantées des provinces françaises, au maintien desquelles ils n'hésitèrent pas à tout sacrifier. Si la paix est, aujourd'hui, assurée au Canada dans un respect mutuel des races, on le doit à ces hommes sans défaillances.

La vie de Joseph Papineau, mouvementée, dramatique parfois, se déroule dans ces pages plus belles et plus vraies qu'un roman d'aventures. L'art simple et délicat de R. Rumilly excelle dans ce genre difficile; il campe sous nos yeux un homme si intensément viril et vivant que le souvenir en reste gravé dans nos mémoires.

*Papineau* sera un enseignement et un exemple.

M. Matter-Estoppey. — *Les petits fêtent les grands*, 3<sup>me</sup> cahier. — Monologues, dialogues et saynètes pour enfants de 12 à 15 ans. Deux comédies pour jeunes gens et jeunes filles. — Imprimerie Ganguin et Laubscher, Montreux. Prix : 2 francs.

Voici, aussi fraîche, aussi gaie, aussi et même plus spirituelle que les autres — si c'est possible — la troisième « tranche » des *Petits fêtent les grands*, monologues, dialogues et saynètes pour enfants de 12 à 15 ans.

M<sup>me</sup> Matter-Estoppey est toujours nouvelle, toujours imprévue. Elle est l'observatrice amusée et compréhensive des petits défauts et des grandes qualités de nos enfants. Mais elle ne prêche pas, elle laisse deviner, et c'est ce qui fait le charme de ce qu'elle écrit. Ses monologues, ses dialogues montrent un brio qui n'appartient qu'à elle. Dans ses sketches, dans ses proverbes en action, les réparties sont toujours naturelles, spontanées.

Le Gouvello (vicomte Hippolyte). — *Armelle Nicolas*, dite la *Bonne Armelle*. — In-12. Prix : 10 fr. Téqui, éditeur, Paris, 82, rue Bonaparte.

Honoré de deux lettres d'approbation, l'une de Mgr Rouard, évêque de Nantes, l'autre de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, cet ouvrage n'est autre que la démonstration de cette profonde vérité chrétienne, que la pratique des plus humbles devoirs de la vie, s'ils sont inspirés par la véritable charité, est la base la plus solide de la plus haute sainteté. En faisant briller, éclater

la gloire de cette humble servante désignée déjà comme un des meilleurs modèles des domestiques, l'auteur bien connu de ces pages remarquables nous donne donc une grande leçon de vie : la contemplation ne saurait nuire en rien à la fidélité constante aux devoirs d'état.

Puisse les hommes de notre génération, si absorbés par les préoccupations de la vie matérielle, profiter de cette éloquente leçon en lisant cette histoire vécue de la grande mystique bretonne connue sous le nom de la *Bonne Armelle*.

**Statistiques et évaluations agricoles**

Quiconque entend discuter, d'une façon objective et convaincante, au sujet des problèmes agricoles, que ce soit en public, en petit comité, au village, au Grand Conseil et aux Chambres fédérales, ou enfin au sein d'une commission pour l'étude de questions relevant du domaine de l'utilité publique, de la politique ou de l'économie nationale, celui-là, disons-nous, doit se munir des *Statistiques et évaluations agricoles*, s'il veut exposer son point de vue aussi bien à ses amis qu'à ses adversaires en se basant sur des données numériques. Le II<sup>me</sup> fascicule, des *Statistiques et évaluations agricoles* se distingue des précédents tant en ce qui a trait à sa présentation que du fait d'un groupement systématique des différentes matières, et d'une simplification judicieuse des tableaux. La brochure en question renferme des données des plus complètes au sujet de la production agricole, en particulier sur la culture des plantes et l'exploitation du bétail, sur l'importation et l'exportation des articles auxiliaires de l'agriculture, la consommation des denrées alimentaires, le mouvement des prix, des salaires et de l'intérêt, l'organisation professionnelle en agriculture; on y trouvera également les résultats les plus importants des recherches sur la rentabilité de l'agriculture, du Secrétariat des paysans suisses, et enfin toute une série de tableaux relatifs à la situation de l'agriculture dans l'économie de la nation.

La publication coûte 2 francs et peut s'obtenir au Secrétariat des paysans suisses, à Brugg.



Monsieur Jean-Baptiste Nidegger, à Fribourg; M<sup>me</sup> et M. Louis Dafflon-Nidegger et leurs enfants; M<sup>me</sup> et M. François Maier-Nidegger et leurs enfants; M<sup>me</sup> et M. Georges Godel-Nidegger et leurs enfants, au Canada; M<sup>lle</sup> Lucie Nidegger; M. et M<sup>me</sup> Jacques Nidegger-Guillaume et leurs enfants; M. Emile Nidegger; M. et M<sup>me</sup> Joseph Oberlin, leurs enfants et petits-enfants; M<sup>lle</sup> Joséphine Heimo; M<sup>me</sup> veuve Anna Heimo et son fils Jean; ainsi que les familles parentes et alliées, à Fribourg, Payerne et Lausanne, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Louise NIEDEGGER**

née Heimo  
tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, enlevée à leur affection après une longue et pénible maladie, courageusement supportée, à l'âge de 64 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 18 octobre, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire, rue de Lausanne, 85, à 8 h. 10.

Le présent avis tient lieu de faire part.



La Caisse-maladie « l'Avenir »

fait part du décès de

**Madame Louise NIEDEGGER**

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 18 octobre, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire, rue de Lausanne, 85, à 8 h. 10.

Pompes funèbres générales, Fribourg

Tél. 9.95 **Ad. GENDRE** Avenue Gare, 27  
Cercueils — Transports — Couronnes

**Commerce de fromages**

Vieux commerce, pleine prospérité, joli immeuble, belle cave installée, place au marché, à céder à des conditions très favorables.  
Ecrire sous chiffres P 1415-41 L, à Publicitas, Lausanne, pour recevoir autres renseignements.

ON CHERCHE

**Jeune fille**

simple, pour aider au ménage; occasion d'apprendre l'allemand; vie de famille; 20-25 fr. par mois; entrée tout de suite. 15229  
S'adr. à M<sup>me</sup> Schürmann, négociante, SEMPACH (Ct. Lucerne).



Ce soir et demain soir, à 20 h. 30, dernières représentations du merveilleux film  
**LE GRAND JEU**

Dès vendredi :  
Le film aux grandes sensations  
**LE CLUB DES CASSE-COU**

Téléphone 1306

**EXPOSITION DE CHAPEAUX**

Mesdames et Mesdemoiselles, vous êtes cordialement invitées à visiter mon exposition qui aura lieu jeudi, le 18 octobre, au *Café de la Paix*, 1<sup>er</sup> étage.

On fait les transformations à prix avantageux. Haute mode et créations à tous les prix.

Maison B. FERRIN, Vevey.

**ROYAL**

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30, deux dernières représentations de la ravissante opérette

**Princesse CZARDAS**

avec Pills et Tabet — Meg Lemonnier

Dès vendredi :  
**La 5<sup>me</sup> EMPREINTE**  
Un film policier extraordinaire

TEL. 714

**Vente juridique**

(2<sup>mes</sup> enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 19 octobre, à 15 heures**, à son bureau : 2 créances litigieuses.

A remettre joli commerce

**épicerie- primeurs**

charcuterie, débit pain, tabac, vin. Petit loyer. Ecrire sous chiffres W 12388 L, à Publicitas, Lausanne.

**Mesdames,**

S'il vous faut un beau manteau, un costume tailleur, une robe habillée, adressez-vous en toute confiance à 15224

**Madame Clément-Dietrich**

RUE ST-PIERRE, 16

Vous serez sûrement satisfaites de son travail.

**COURS DE CUISINE**

4 semaines, 70 fr.

**COUTURE**

6 leçons, 8 fr.

**Allemand, français**

pour enfants et adultes, le jour et le soir, en 50 leçons. Commencement des cours, lundi 22 octobre. — **Marcello, 18, Fribourg, tél. 488.**

**Pour très forts vendeurs**

Nouveaux et brillants articles pr auberges, hôtels, etc, à entreprendre par rayons contre haute provision. Revenu mensuel environ : Fr. 1000.—

Offres sous chiffres O F 8353 A, à Orell-Füssli-Annonces, Bâle, 1. (Indiquer le rayon désiré)

**Vente juridique**

1<sup>res</sup> enchères

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 19 octobre, à 15 h. 1/2**, au domicile d'Emma von Allmen-Wyss, au *café des Charmettes* : 1 armoire vitrée, 3 fauteuils, 1 table de fumeur, 1 radio, 1 milieu de salon, 1 diner complet.

**Occasions**

A vendre une machine à écrire Express, prix : Fr. 40.—; une machine pour faire les circulaires, marque Ronéo, Fr. 50.—; un journeau à benzine pour garage, Fr. 15.—; une paire de disques jaunes, p. phares c. le brouillard, Fr. 6.—; un violon 1/2 avec étui, Fr. 25.—; un radiateur parabolique à gaz, Fr. 25.—; un réchaud à gaz émaillé, trois trous avec table support, Fr. 25.—. S'adresser à la rue de la Tête Noire, 15, rez-de-chaussée, 1<sup>re</sup> porte à droite. 223-23

**Imprimerie St-Paul**

FRIBOURG

Faire-part

Impressions

en tous genres

**FIAT 514**

à vendre, coupé Spider, parfait état de marche, peu roulé. Affaire avantageuse pour voyageur ou médecin. — Offres sous chiffres 3833, à Publicitas, Montreux.

**OUVRIERS... EMPLOYÉS !!**  
un remède contre la baisse de vos salaires ...

**A. PILLONEL**

Café-Restaurant des Corporations

Tél. 7.11

Rue du Tir, 6

à l'avantage de porter à la connaissance de son estimée clientèle et du public en général, qu'ayant repris à son compte personnel l'exploitation de cet établissement, il a maintenant complété entièrement sa réorganisation et que dès ce jour il est à même de vous offrir

**une bonne pension**

à un véritable prix de crise;

Fr. 3.— par jour pour les 3 repas;

au café, repas à Fr. 1.—.

Salle pour réunion de sociétés. Chambres meublées dep. Fr. 35.— par mois

Essayez! Vous serez "chez vous".....

**EN SOUSCRIPTION**

**VOYAGES EN PAYS DE FRIBOURG**

par Louis Maillard, inspecteur scolaire

Préface de M. Joseph Pillier, conseiller d'Etat

Ouvrage richement illustré  
Superbes vues panoramiques

Scènes variées : Vie religieuse — Vie politique — Vie scolaire — Vie paysanne — Vie industrielle — Vie commerciale — Mœurs — Costumes

**Photos du Tir fédéral**

L'ouvrage paraîtra le 1<sup>er</sup> novembre 1934

Le prix de souscription du volume est de Fr. 3.80

**On souscrit aux Librairies St-Paul**

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

**LEÇONS**

français, surveillance, travaux d'école, etc. 15222

M. Nuoffer, institutrice, av. du Midi, 11, Fribourg.

**Vente juridique**

(2<sup>mes</sup> enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **samedi 20 octobre, à 10 h. 1/2**, au domicile de François Kuttel, rue du Simplon, 5 : 1 desserte, 1 divan, 4 chaises, 1 secrétaire, 1 radio, 1 canapé etc., etc., 1 auto « Fiat ». 15226

**A VENDRE**

Berger allemand chienne de race, 5 mois pédigrée.

S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 3292 B.

ON OFFRE

**Représentation**

intéressante à personne capable. Gain assuré. — Bonne situation. — Faire offres sous P 3485 N, à Publicitas, Neuchâtel.

**Maitresse de cuisine**

se chargerait de donner, à domicile, cours de formation pour dames, j. filles, personnel.  
Offres écrites sous chiffres P 15223 F, à Publicitas, Fribourg.

**Magasin**

avec arrière, situé sur bon passage. 14690  
Addresser offres à Case postale, No 226, à Fribourg.

**A LOUER**

deux appartements (rez-de-chaussée et 1er étage). S'adresser à M. le docteur Rynoki, route des Alpes. 15156

**1 Mobilier 390 fr.**  
(à l'état neuf)

**en noyer massif**  
1 gd lit 2 pl avec literie soignée; 1 table de nuit; 1 lavabo et glace; 1 commode ou armoire; 1 table de milieu; 1 tapis moquette, chaises assorties; 1 table de cuisine et tabourets. 12420

Emb exp franco :  
R. Fessler, Av France, 5, Lausanne. Tél 31781  
On peut visiter le dimanche, sur rendez-vous.

**Mlle Maria Boni**

rue de Lausanne, 69  
**Manteaux Robes**  
p. dames et enfants  
Costumes tailleurs  
REPARATIONS  
TRANSFORMATIONS  
Travail soigné  
Prix modérés

**Le cirque sous l'eau**

**KNIE**

Co soir mercredi, à 20 heures  
**Dernière occasion**

Complète représentation d'adieu, vu que le démontage se fera seulement le lendemain. Fermeture de la ménagerie à 17 heures.

**ENGELURES Baume St-Jacques**

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm.

Pharmacie St-Jacques, Bâle

**PLACE STABLE**

Fabrique de produits de grande consommation engagerait de suite comme vendeuses visitant la clientèle particulière, personnes (même d'un certain âge) ayant déjà pratiqué ce genre de vente (voyages dans toute la partie romande du canton). Salaire intéressant, déplacements gratuits par automobile. Se présenter au bureau de l'hôtel de la Croix-Blanche, mercredi 17 octobre, de 3 h. à 6 heures. Après cette date, écrire à **Maison René Loth, Grd'rue 29A, Fleurier** (Neuchâtel). 41365



**POTAGERS A TROIS TROUS**

depuis **Fr. 120.-**  
**E. WASSMER, S. A.**  
Fribourg 47-21

**On demande**

dans très bonne famille catholique, sans enfants, à Berne. **UNE PERSONNE** de 25 à 35 ans, de toute confiance, robuste, soigneuse, sachant bien faire la cuisine seule et ayant été en service dans bonne famille. — Faire offres sous **Lo 8159 Y, à Publicitas, Berne.**

**Voyageur**

Maison de vins et alimentation, déjà introduite dans le canton, demande voyageur actif et sérieux, pour visiter la clientèle particulière. Permis de conduire pour auto et références exigés. — Fixe et commission. Ecrire à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15185 F.**

**Echange de laine de mouton** au plus haut prix du jour. Lavée ou non lavée. Laine à tricoter du pays. Pr faciliter vos achats d'hiver en flanelle, cotonne, etc., etc., nous vous accordons un rabais spécial de 15 au 20 % du jeudi 18, jour de foire, au 25 octobre. Un lot manteaux fillettes de 65 cm. et 70 cm. de long, pour Fr. 8.- et 9.- prix exceptionnel. **Nombreux coupons d'occasions.** Nous ne tenons pas de banc de foire. — **GENTY BOLLI, bâtiment du Cerf, entrée place du Marché, Payerne.**

**RIDEAUX ET STORES**



**W. Bopp**  
RUE DU TIR 8  
FRIBOURG

**Logement**

bien exposé, de 5 chambres, cuisine, bain, part au jardin, à louer à locataires soigneux. Ecrire : **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41357 F.**

**Mlle Gremaud**

rue du Temple, 9  
se recommande pour du travail, à l'heure ou à la journée. Nettoyages, travaux de ménage, etc.

**Jeune marié**

cherche place de maître-d'hôtel ou comme charretier. S'adresser sous chiffres **P 41359 F, à Publicitas, Fribourg.**

**On demande une Sommelière**

très consciencieuse, sach. français et allemand, dans café-restaurant, à Bulle. Faire offres sous **P 3281 B, à PUBLICITAS, BULLE.**

**titre hypothécaire**

10.000 fr. au 5 % en 2<sup>me</sup> rang, avec rabais sur immeuble de bon rapport. S'adresser par écrit sous chiffres **P 41366 F, à Publicitas, Fribourg.**

**ON DEMANDE à acheter**

maison bien située, de 1 à 2 appartements, en bon état, avec petit jardin. — Offres à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15201 F.**

**GRAISSE ALIMENTAIRE**



**AVEC 15% DE BEURRE**

P 40-0265 SF

HULERIES SAIS, ZURICH

**Ville de Fribourg**

Mise à l'enquête

Les plans pour la construction d'immeubles locatifs par les **Sociétés immobilières Péroilles Bon-Air A. B. C. D. E.**, à l'avenue de Péroilles, sur l'art. 3322, plan folio 54 du cadastre, sont mis à l'enquête, restreinte au Secrétariat de l'Edilité. Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au **lundi 22 octobre 1934, à 12 heures.** Direction de l'Edilité.

**UNE MARQUE FRIBOURGEOISE...**

Le produit de l'une des plus anciennes fabriques suisses... c'est le bon cigare

**BERRA**

à 50 cts. les 10 bouts

En vente dans les magasins et établissements publics 175-1

Seul fournisseur : **Ernest Andres, Cigares en gros, Fribourg.**

**Cours d'italien**

Sous les auspices de la Société italienne « Dante Alighieri » seront donnés à partir de **lundi 22 octobre, à 20 heures,**

**des cours de langue italienne pour adultes**

Les cours auront lieu au premier étage du café Populaire, rue de l'Université, No 9, tous les lundis, de 20 à 22 heures.

Taxe d'inscription, Fr. 6.—. Matériel scolaire gratuit. 15217

On peut s'inscrire d'avance auprès de **M. A. Camarda, Péroilles, 12.**

Je cherche pour mon fils, ayant terminé son apprentissage, engagement comme 15200

**menuisier**

Prière de s'adresser à **Otto Kayser, architecte, à Stans.**

**A VENDRE ou à louer villa**

pour une famille. Située au quartier de Miséricorde. Confort moderne. S'adresser : **Bureau No 8, 1<sup>er</sup> étage, hôtel des Corporations, Fribourg.**

**MOTO**

A vendre moto 350 T. T., modèle 34, peu roulé, cédé à un bas prix. S'adresser sous chiffres **P 41364 F, à Publicitas, Fribourg.**

**A louer**

une grande chambre, au 3<sup>me</sup> étage, et une grande cuisine au 1<sup>er</sup>. Prix avantageux. Entrée à volonté. S'adresser : **BANQUE ULDRY & Cie. 223-22**

**Ecoliers avisés, ménagères soucieuses de développer l'économie chez vos enfants**

**utilisez le**



du **Service d'Escompte fribourgeois**

Voilà la véritable épargne

**L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE**

VIENT DE SORTIR DE PRESSE

• DEMANDEZ-LE A VOTRE LIBRAIRE

aujourd'hui

**MERCREDI 17 OCTOBRE HOTEL TERMINUS FRIBOURG**

REZ-DE-CHAUSSÉE

Présentation de toutes les NOUVEAUTÉS D'HIVER dès 9 heures du matin, et jusqu'au soir sans interruption

**ROBES • MANTEAUX COMPLETS • PARDESSUS TAILLEUR • CHAPEAUX CHEMISES • CHAPEAUX LINGERIE • BONNETERIE CHAUSSURES**

**EXPOSITION**

PRISE DE COMMANDES

des grands magasins

**MENAGÈRE**

LAUSANNE (Place Palud)

**FACILITÉS DE PAIEMENT**

## Introduction automatique des feuilles de compte

dans la machine comptable Ruf, au moyen d'un appareil d'une construction hors ligne: le

# PLACEUR AUTOMATIQUE

Le comptable place simplement les formulaires dans l'appareil qui exécute tout le reste avec une rapidité et une exactitude étonnantes. Une appréciable partie du travail mécanique étant ainsi épargnée au comptable, le rendement de son travail s'en trouve notablement amélioré.

Demandez une démonstration de placeur automatique Ruf avec la machine comptable suisse nouveau modèle — sans engagement pour vous.

## COMPTABILITÉ

# RUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Lausanne, 13, rue Pichard, tél. 27.077  
Zurich, 19, Löwenstrasse, tél. 57.680

## BELLES pommes

de table et de ménage à conditions favorables, sont offertes par la Société d'arboriculture, à Guin (Fribourg).  
Demandez les prix. 139-7

## VACHER

capable, sobre, est demandé dans le district du Lac français, pour soigner 12 vaches et du jeune bétail. Bons gages et bons soins assurés. Eventuellement logement pour vacher marié.  
S'adresser par écrit sous chiffres P 15171 F, à Publicitas, Fribourg.

ON CHERCHE

## Jeune fille

sachant bien coudre, honnête et propre, pour petite famille de la Suisse allemande. — Offres avec photo sous chiffres Hc 8145 Y, à Publicitas, Berne.

A vendre meubles neufs et d'occasion

## TRÈS BAS PRIX

Chambre à coucher, armoires à glace, bibliothèques, lits noyer, divans, chaises, fauteuils, poufs, paravents; 40 matelas crin animal, 30 lits fer avec sommiers, 20 couchettes avec sommiers et matelas, 50 chaises rondes, 40 duvets, 50 oreillers, 50 traversins, etc., etc. Tout est garanti propre et soigné. A visiter au magasin de meubles, 13, rue des Deux Marchés, à Vevey. Mme Bavaud.

## ACHATS

aux plus hauts prix du jour de chiffons, métaux, os, papiers et pneus. Prix spéciaux en gros. 41363 GLANDS, 10 kg. Fr. — 30 100 kg. Fr. 3.50  
Ch. Meuwly, Déchets en gros, La Glâne, Fribourg. Tél. 6.14.

# Les pardessus d'hiver sont arrivés



Ces jours frais, vous font songer au manteau qui vous sera bientôt indispensable.

## Quel pardessus choisir ?

Mes manteaux noirs, bleus, et gris foncés sont des merveilles d'élégance et de goût. Ils confèrent une grande distinction à votre silhouette. Leur belle ligne, la qualité des tissus, le luxe des finitions sont remarquables.

## Le manteau fantaisie est en vogue

« de coupe très élégante, d'un tissu aux dessins nouveaux, il se porte long et il donnera à votre personne la satisfaction d'être vêtu à la dernière mode ».

Les soins particuliers apportés à la confection de mes pardessus et la valeur des diverses fournitures sont incomparables.

Un manteau pour chaque taille et pour chaque goût.

Mes prix pour toutes les bourses :  
Fr. 52.- 58.- 67.- 79.- 87.-

jusqu'à 120.—

# VÊTEMENT CLÉMENT

FRIBOURG

18. r. de Lausanne

## UN NOUVEAU cours de sténographie

pour débutants

commencera le 22 octobre

Tarif réduit.

Inscriptions chez Mme Schmid, Vignettaz, 21.

## NOUVEAUTÉ

« Les grands problèmes familiaux »

## L'adolescent autour de l'âge ingrat

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

## Vente juridique de vins et liqueurs

Judi, 18 octobre 1934, dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de justice à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant environ 270 bouteilles vins blancs et rouges, Villeneuve, Yvorne, Dézaley, Sauterne, Graves, Dôle, Mâcon, Beaujolais, Pommard, Mercurey, St. Emilion, Champagne et Asti, 230 bouteilles et litres liqueurs kirsch, pruneau, marc, cognac, bitter, malaga, crème de menthe et banane, curaçao, wisky, etc., environ 300 litres vins en fûts. 15184

Office des faillites de la Sarine.

On charge tous les vendredis après midi

en gare de Fribourg et en gare de Rosé

des pommes à cidre  
des poires à cidre

merchandise mûre  
frachement récoltée

Se recommande

139-11

La Cidrerie de Guin, Pierre Page, à Avry.

## SOUSSION

La Société de laiterie de Pont-en-Ogoz met en soumission la fourniture de 720 mètres de tuyaux noirs de 45 mm. et 50 mètres de 60 mm., le tout rendu à domicile. — Adresser les soumissions par écrit à M. Jules Andrey, président, jusqu'au samedi 20 octobre, à 6 h. du soir. 15203

Par ordre : Le secrétaire.

## Orgue

On offre à vendre un orgue antique en bon état, 6 registres, 2 m. de hauteur, 1,50 m. de largeur. Photo suivant désir. S'adr. à Paul Brahier, député, Lajoux (Jura bernois). Tél. 25.



P 3b-05 S.F.

Huileries „SAIS“, Zurich

## Le chef de cuisine PALMINA

des Huileries „SAIS“ à Zurich, vous enseignera la meilleure façon d'employer la

graisse de table

# PALMINA

avec 15% de beurre

et vous invite à assister à ses démonstrations du matin ou de l'après-midi avec dégustation gratuite

chez :

Mercredi 17 octobre	MM. Eigenmann & Cie Tilleul, 148	Denrées coloniales FRIBOURG
Judi, 18 octobre	M. E. Sauterel, négt.	Sarine, 120 FRIBOURG
Vendredi 19 octobre	M. Gervais Miserez, négociant,	Beauregard FRIBOURG
Samedi 20 octobre	MMes Blaser et Lüthi, Avenue de la Gare, 6 épicerie,	FRIBOURG

## Bureau fiduciaire et d'affaires E. DOUSSE

FRIBOURG

Rue du Tir, 6  
(Hôtel des Corporations)  
Téléphone : 9.73

Prix modérés

243-2

Comptabilités, par abonnement mensuel  
Recouvrements de créances  
Expertises et revisions  
Bilans, Profits & Pertes  
Impôts  
Entière discrétion

## NOS BUREAUX

seront fermés jeudi 18 octobre 1934 pour service de nettoyage

# BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

(Siège central)

A FRIBOURG